

Pierre Bunnet.

L'APPEL AUX ARMES

et la

Réponse canadienne-française

Etude sur le conflit de races

PAR

FERDINAND ROY

Avocat au barreau de Québec

Professeur à l'Université Laval.

TROISIÈME ÉDITION

Augmentée d'une *réponse aux critiques* et de lettres adressées
à l'auteur par MM. Chapais, Garneau, Lane,
LaVergne, Stuart, Wrong, etc.

J - P. GARNEAU, Libraire-éditeur
RUE BUADE, QUÉBEC.

1917

Prix : 25 sous

C-216

L'APPEL AUX ARMES

et la

Réponse canadienne-française

Etude sur le conflit de races

PAR

FERDINAND ROY

Avocat au barreau de Québec

Professeur à l'Université Laval.

TROISIÈME ÉDITION

Augmentée d'une *réponse aux critiques* et de lettres adressées
à l'auteur par MM. Chapais, Garneau, Lane,
LaVergne, Stuart, Wrong, etc.

J - P. GARNEAU, Libraire-éditeur
RUE BUADE, QUÉBEC.

1917

Prix : 25 sous

FC557

.5

R615

1917 2

A mes camarades

les conscrits de demain

Celui qui écrit ces lignes rapides n'a jamais donné aux affaires publiques qu'une attention distraite. Il est de ceux qui, par goût, s'abstiennent, et laissent à d'autres le soin d'aiguiller notre politique sur une voie ou sur une autre ; il est de ceux qui ont ainsi choisi le métier le plus facile et qui, par ce fait, sont souvent les critiques les moins indulgents. La guerre est venue changer ses habitudes d'insouciance. Voilà, en effet, que la comédie politique, comme la comédie humaine, tourne au drame tragique.

Son droit de spectateur, de juger la pièce, l'auteur et les acteurs, s'augmente d'un devoir patriotique : celui d'enrayer, du mieux qu'il peut, et vite, la panique causée par le théâtre en feu. Conscrit de demain, ayant charge d'âmes, il doit improviser ce rôle nouveau et ingrat. Sa voix n'est pas forte, et la foule, éperdue, ne le connaît point. Il indique quand même où sont les issues. Il demande à ceux qui y tournent le dos et les masquent, de dégager ces sorties. Ceux-là, ce sont des harangueurs de foules, ils savent l'art de les diriger. Ils se riront de lui et feront plus grands leurs gestes, et le tapage de leurs cris. On ne l'écouterà pas et il sera bousculé. C'est le sort traditionnel du personnage, il s'y résigne.

Dans le drame de la Guerre, il a un rôle plus simple à tenir. Il habite un pays où deux nations d'Europe, longtemps ennemies, maintenant alliées, sont venues implanter de puissantes racines, où deux races rivales se partagent le sol, où chacune d'elles, chez soi, cultive son champ et son jardin, pour moissonner et cueillir le grain et les fleurs de son choix. L'une et l'autre a conservé ses traits propres, ses vertus ethniques distinctives. Les moissons de leur culture ne se ressemblent point. Ces races ne sont jamais arrivées à s'aimer entre elles. L'atavisme perpétue trop vivement en leur sang le souvenir de discordes séculaires. Et puis, à l'une, la plus vieille,

il y a plus d'un siècle, on a changé son drapeau, mais on n'a pas réussi à lui changer son âme. Elle a voulu vivre, et l'autre, qui ne la savait pas immortelle, envie le nombre toujours croissant des fils de sa rivale. Elles sont des voisines qui se querellent volontiers.

Mais l'ennemi un jour a violenté les deux mères-patries ; et cet ennemi c'est le Barbare qui, du monde, veut faire sa proie. D'un même élan, les deux races hostiles ont uni leurs efforts et sont allées défendre, aux pays d'origine, chacune son patrimoine attaqué. Or il arrive, la lutte s'étant prolongée, que le Pouvoir réclame, pour servir au champ d'honneur, encore plus de soldats. Ce décret, dont le nom est Conscription, est le trait de feu qui unit le drame de la guerre à celui de notre politique.

L'appel aux armes est adressé aux deux races de ce pays ; leurs divisions intestines et le hasard malchanceux du jeu parlementaire ont créé ce malheur, de donner à l'une un beau rôle, celui de la recrue qui répond : Présent ! et de donner à l'autre... l'autre rôle. Et celle-ci, c'est la race fière, vaillante, faiseuse d'épopées, et dont les fils, nos cousins, ont écrit la Marne, ont écrit Verdun. C'est un rôle, un personnage faux que, par surprise, on lui fait jouer. Ce n'est pas vrai ! Ce n'est pas vrai ! On le verra bien en éclairant mieux la scène, et quand, ce costume infamant dont on l'a affublée, la noble nation le déchirera, on le verra bien que ce n'est pas vrai, que ce n'est qu'un rôle et qu'elle ne le veut plus jouer.

A la faveur des ténèbres de la Politique, le Mensonge couvre le Pays : l'autre race vit, par ce mensonge, un moment glorieux de sa vie ; la nôtre en mourrait de honte si, ce mensonge, il allait durer. Pour le tuer, nos discours seront vains. Il faut des actes, il n'en faut qu'un. Pour rentrer dans la lumière de la Vérité, il n'y a qu'un pas à faire, un mot à dire, nous aussi : Présent !

... Sans haine contre personne mais ayant pris parti dans la mêlée, l'auteur de ces lignes remplit simplement un message de la conscience nationale ; dans cette course des flambeaux, s'il traverse, désarmé, l'arène politique, c'est pour porter à tous ceux de sa race le mot d'ordre éternel de la patrie.

F. R.

Québec, 10-16 juillet 1917.

L'appel aux armes et la réponse canadienne-française

La nation canadienne-française traverse la pire crise de son existence. Ceux qui, en ce moment, viendraient la visiter, ne trouveraient pas sa maison en ordre. Les choses ne sont pas à leur place. C'est que, tirillée entre deux guerres, les problèmes qu'il lui faut résoudre lui martèlent la tête et lui fendent le cœur ; deux idées, qui sont de vieilles ennemies, se combattent dans son esprit, deux sentiments opposés lui écartèlent l'âme. Elle est en proie à la plus cruelle des perplexités : elle se demande, — au moment où d'urgence il faut agir et se décider, — où est son devoir. Et de son embarras vient le désordre.

Mais elle peut y voir clair enfin, si, en les mettant dans leur vraie lumière, elle donne aux idées, et aux événements qui les soulignent, leur véritable sens.

LA SITUATION

C'est le vote de la Chambre sur la loi du service militaire qui a déchiré le voile, dont la trame cachait à nos yeux le relief des choses. C'est lui qui éclaire la scène et, en jetant une lumière crue sur les personnages disposés en deux groupes bien distincts, force notre esprit, jusque-là ballotté entre des courants contraires, à voir le vrai danger, le pire, et, par devoir, à choisir le moindre mal.

Que nous a révélé ce vote des représentants officiels du peuple canadien ? (Et que leur mandat soit régulier ou pas, cela importe peu à qui sait ce que vaut le suffrage universel — et qui donc se fait illusion là-dessus —) Il a révélé ceci : une mesure de guerre est proposée qui rend le service militaire obligatoire ; les

députés canadiens-anglais sont pour, les députés canadiens-français sont contre. Il n'y a pas d'erreur ; on sait bien que les exceptions ne comptent pas, ni d'un côté ni de l'autre. Nos ministres, compromis par leur passé et leurs promesses d'élections, sont unanimement désavoués par leurs compatriotes ; les quelques Anglais qui ont suivi leur chef sont pour les leurs des renégats.

Voilà le grand fait, posé aujourd'hui devant l'opinion universelle qui nous juge, et dont la vérité historique ne pourra jamais être contestée. Quand le gouvernement au pouvoir demande des hommes pour la cause commune, les Anglais, par leurs députés, disent oui, les Canadiens-Français disent non.

Sans doute, dans la forme, la réponse n'a pas été à ce point brutale. A ce qui n'est peut-être, en effet, qu'une manœuvre politique, le projet de conscription, on a rétorqué par ce qui n'est peut-être aussi qu'une manœuvre politique, la tangente du plébiscite. Mais pour ou contre le referendum, pour ou contre le principe de la conscription, les deux camps se distinguent par leur différence de race.

Et peut-être aussi, ce referendum démontrerait-il que le peuple — le peuple anglais pas plus que le peuple français — ne veut prolonger ainsi l'effort, dans le sens des sacrifices en hommes.

Mais qu'on nous dise donc à quelle époque et en quel pays, le verdict populaire s'est prononcé, par un plébiscite ou autrement, avec intelligence, je veux dire, avec une vision nette, non pas seulement de ses intérêts matériels tout proches et grossis souvent par les discours des démagogues, mais de ses intérêts lointains quoique souvent plus directs ?

Quand donc l'élite a-t-elle, de bonne foi, sinon pour servir des fins connues d'elle seule, demandé à la foule une direction ?

Non : le referendum peut être une tactique habile ; il n'empêche pas le vote sur le principe de la conscription de demeurer ce qu'il est. Ce vote sépare les représentants du pays en deux camps : ceux qui consentent l'impôt du sang : les Anglo-Canadiens ; ceux qui le refusent : nous.

Et voilà la situation épouvantable qui nous est faite.

LES CAUSES

Et pourtant nous valons mieux que cela. Un jugement trop hâtif, fondé sur ce fait, ne nous rendrait pas justice. Comment en sommes-nous donc venus à mettre ainsi toutes les apparences contre nous ? quelles sont nos excuses, nos explications — qui seront, hélas ! toujours trop longues pour être jamais bien comprises — ? Quels sont les chemins qui nous ont conduits à ce pilori ? qui nous y a engagés, et puis poussés ?

La haine de race et la politique nous ont fait tout ce mal. A la faveur de la guerre européenne, les Anglais du Canada — et, une fois pour toutes, j'entends par là, non pas les esprits élevés qui sont nombreux parmi eux, mais tous les autres — les Anglais ont accentué sans pudeur leur lutte anti-française ; les chefs de nos deux partis ont eux aussi porté à son plus haut — ou son plus bas — degré d'opportunisme le régime de concessions à outrance auquel ils s'entraînent depuis vingt ans. On s'est donné la main, en haut lieu, pour nous mener, consciemment ou non, à l'abîme.

Qu'est-il arrivé, en effet ? Et pourquoi perdrons-nous le bénéfice du beau geste d'août 1914 ? Car, au début, nous avons tous été parfaits. La participation du Canada à la guerre européenne fut acceptée sans qu'une voix s'élevât pour s'y opposer. La civilisation était l'enjeu de cette guerre, la France et l'Angleterre étaient alliées et menacées ; tout le monde marcha. Et dans le premier contingent, nous avions, nous Canadiens-Français, notre part proportionnelle de soldats vraiment canadiens.

Et ce n'était pas seulement un enthousiasme populaire : nos chefs, tous nos chefs, y contribuaient : les deux partis décidaient la trêve ; notre épiscopat envoyait sa bénédiction et son encouragement à ceux qui s'enrôlaient ; et le chef nationaliste, " en réservant toutes les solutions politiques et constitutionnelles " (comme il était sage de le faire) acquiesça " à une intervention nationale inspirée par le seul souci des intérêts canadiens " (1).

Le spectacle était beau de ces jeunes nations volant au secours de leurs mères-patries. Et notre raison ne s'effrayait

(1) Henri Bourassa, *Le Devoir et la guerre*, p. 17.

pas de ce sentiment. Pour participer à la guerre, d'où dépendait le sort de l'humanité, et donc le nôtre, toutes nos facultés se trouvaient d'accord.

Les vertus de notre race portaient leur fruit. La persécution et la politique y mirent le ver rongeur.

* * *

Persécutions anglaises. — La trêve ne dura pas plus, entre nos concitoyens anglais et nous, qu'elle ne devait durer entre les partis politiques. A vrai dire, elle ne fut pas observée un seul jour.

On ne voulut pas, ainsi que le demandait M. Bourassa, “ intervenir *comme nation*, liée à l'Angleterre par des attaches politiques, à la France par des motifs de sentiment et d'intérêt, sans compromettre en rien son état politique et sans ébranler à fond son équilibre économique (1) ” On voulut au contraire se servir de la grande guerre, comme d'une arme nouvelle, pour achever dans notre pays la victoire de cet impérialisme britannique, dont l'emprise peut nous être si fatalement désastreuse. Notre confédération qui avait tout de suite fait des pas de géant vers son épanouissement normal en pays libre de faire et de vivre sa vie propre, s'est bientôt vue fondre dans le grand tout qu'est l'empire britannique, y perdre toute sa personnalité.

Et l'on ne prenait même pas le ménagement de conserver à notre apport de quatre cent mille hommes, sa cohésion d'armée canadienne. Nos soldats canadiens n'étaient plus là-bas que des soldats anglais. Et le Canada ne se réservait que le droit de les équiper et de payer leur solde.

La même voracité qui, en Angleterre, nous volait jusqu'à notre nom de Canadiens, — nous la retrouvons ici même chez ces impérialistes nains qui, en attendant que l'Empire ait absorbé ses colonies, veulent anéantir tout ce qui a caractère français. Est-ce qu'on n'a pas tout fait pour rendre impossible le recrutement des Canadiens-Français? En lui-même il n'était déjà pas

1. HENRI BOURASSA · *Le Devoir et la guerre*, page 18.

facile : il nous fallait passer sous les ordres d'alliés qui n'ont jamais cessé un moment d'agir et de parler en maîtres. Il nous fallait être commandés par des officiers anglais, en anglais ; et l'on sait que parmi ces officiers il s'en est trouvé pour dénoncer publiquement nos recrues comme gens "stupides" parce que ces volontaires ne parlaient que cet idiome inconnu : la langue française.

Simple grossièreté ou rudesse militaire ? Non pas.

On violait d'autre part, des promesses solennelles. Nos régiments, avec leurs cadres canadiens-français, on les brisait là-bas ; on humiliait nos officiers, on dispersait les hommes dans les régiments des autres provinces ; à tous on refusait l'avancement, la reconnaissance de services signalés . . .

Ce n'est pas tout.

Après mure délibération et discussion, et malgré la prière de quelques esprits clairvoyants parmi leurs compatriotes qui criaient : "Ne nous frappons pas nous-mêmes", le gouvernement et le parlement de la principale province anglaise déchiraient la Charte qui garantit l'usage de notre langue, et méritaient qu'à Londres même, dans la presse anglaise, on qualifiât de "prussianisme" le procédé de nos persécuteurs.

Vieille querelle, et constitutionnelle ?

L'exécutif, à Ottawa, inventait de nouvelles vexations. Comme pour bien marquer, par exemple, dans quel mépris on nous tenait, dans cette province catholique et française, celui que notre gouvernement nommait directeur du recrutement, c'était un ministre protestant, anglais.

La guerre de race qu'on nous faisait depuis toujours, sourdement, on la déclarait, on la précisait ; on démasquait toutes les batteries.

On nous lançait plus avant, nous Canadiens-Français, dans cette autre guerre. Dès avril 1916, je le disais, à Paris, je le répétais à des journalistes de Londres : nous avons deux guerres sur les bras ; notre civilisation est menacée comme la civilisation française puisque c'est la même, par l'Allemand ; elle l'est aussi par l'Anglais impérialiste et francophobe du Canada. Pendant que nous allions aider à éteindre l'incendie qui fait rage en Europe, on mettait le feu à notre maison.

Et la nation canadienne, fille de la France, mais mère elle-même, a dû se demander — et c'est ce qui fait l'angoisse de ces temps — s'il lui fallait sacrifier l'aïeule ou ses deux millions de petits-fils.

Est-il étonnant, dans ces conditions, que nous ayons cessé de nous enrôler. Alors surtout — et c'est un élément que, pour notre défense, on ne saurait trop mettre en lumière — alors surtout qu'on a réussi à créer dans le peuple de notre pays cette idée ou cette impression que de s'enrôler c'est aller se battre pour l'Angleterre. Se peut-il qu'on fût plus maladroit ou plus perfide ?

En tout cas, voilà ce que faisaient, peut-être ce que voulaient les autorités anglaises : on enrayait, on rendait impossible tout recrutement volontaire chez nous. Aussi n'est-ce pas aux injures venues de ces sphères que nous devons prendre la peine inutile de répondre. C'est à l'estime des gens de bonne foi que nous tenons.

* * *

Erreurs politiques. — Et nos chefs, eux, qu'ont-ils fait ? C'est à penser qu'ils n'ont rien vu. A une exception près, ils ont par leur conduite, ratifié ces manœuvres. Ils ont suivi. Au gouvernement qui conduisait si mal la guerre d'Europe et qui favorisait si bien la guerre francophobe d'ici, ils ont donné leur approbation en restant ministres ou en se votant une prolongation de mandat. Ils ont fait plus que cela. Ils ont rendu inévitable la loi de la conscription. Les yeux toujours uniquement fixés sur Londres et tremblant de déplaire aux protagonistes de l'impérialisme qui leur est devenu si cher à tous ils ont commis ou approuvé les mêmes erreurs. Quand le premier ministre, sans se demander s'il serait possible avec le système du volontariat de payer cette "hypothèque du sang", promettait, au jour de l'an, son demi-million de soldats à l'Angleterre, le chef de l'Opposition ne désapprouvait pas et votait avec son parti les mesures nécessaires, les derniers requis pour racheter cette promesse.

Et ces choses, et d'autres, se passaient, non pas au début, alors que les proportions vertigineuses de cette guerre n'étaient pas encore soupçonnées mais en l'an 1916 : alors que de part et

d'autre l'on savait bien que l'enrôlement volontaire ne pouvait fournir pareil rendement.

L'on savait déjà une autre chose. Les économistes avaient parlé. Ils avaient démontré ce qu'il y a de factice dans la prospérité apparente qui enrichit tant de millionnaires présents ou futurs, et que crée seule l'industrie de guerre. Le peuple, les cultivateurs exceptés, avait appris, avant même les économistes, combien la vie devenait chère et dure. On le savait, et quand un ministre déclarait, d'un cœur léger, que nous irions jusqu'à la banqueroute pour sauver l'Empire, nos chefs politiques négligeaient de mettre un frein à cette exubérance de paroles qui se traduisaient en budgets fabuleux, en gaspillages scandaleux.

Et la faillite prévue, prédite depuis des années, de l'enrôlement volontaire, arriva. Notre parlement nous avait engagés à fond ; nous étions acculés à l'extrême ressource, qui, au début, eût pu être acceptée par une opinion préparée, mais que, en 1917, cette opinion, trompée par des promesses aussi imprudentes que solennelles, et facilement disposée à croire à la trahison, ne veut pas qu'on lui impose. L'opinion s'est cabrée, et nous nous sommes trouvés dans la plus fâcheuse des postures.

Nos chefs politiques, les uns, plus coupables, nous avaient conduits à ce désastre ; les autres, simples complices, nous y avaient laissé conduire.

* * *

Il y a cependant un cas exceptionnel. Parmi les chefs de l'opinion chez nous, parmi ceux dont c'est le rôle de diriger des groupes importants d'esprits, d'orienter la nation vers ses destinées, M. Bourassa presque tout le suite, a jeté le cri d'alarme. La vigueur de sa pensée, sa facilité de parole et d'écriture, sa documentation formidable, son talent et surtout son caractère devaient lui donner, dans ces temps de crise, une influence sans égale sur ses compatriotes. Cette influence, il l'a ; elle dérive de l'admiration qui de toutes parts va vers lui.

Cette admiration pour le chef nationaliste — dont l'œuvre jusqu'à la guerre contient les choses nécessaires, essentielles, qui devaient être dites pour la nation canadienne-française et qui, sans

lui et sans Olivar Asselin n'auraient pas été dites—; cette admiration et le prestige qui s'attache à son œuvre sont peut-être ce qui en aura empêché plusieurs de voir clair plus tôt sur les réalités lamentables dont nous sommes aujourd'hui les victimes. On ne se résout pas aisément à se détacher d'un homme en qui on s'est habitué à voir le champion de sa race, le défenseur brillant de nos droits, et dont l'intransigeante fierté et la noble allure continuent toujours d'en imposer. On hésite longtemps avant d'en venir à la conclusion que sur un point aussi essentiel, il a pu se tromper, il s'est trompé. Le doute prend du temps à se dissiper. Mais son œuvre, toute de sincérité, sollicite une égale franchise. Son courage inspire la bravoure, même jusqu'au point de nous décider à combattre ses idées, tout en continuant de respecter l'homme.

Dans cette brillante campagne que M. Bourassa mène depuis 1914, ce qu'il a dit ou écrit contre ceux qu'il combat, — et ce sont les deux partis qui se disputent le pouvoir, — on ne trouve guère rien à reprendre sauf quelques excès de langage souvent justifiés, en tout cas, sans importance. Sans réplique aussi est le réquisitoire qu'il a dressé contre les tenants grands et petits de l'impérialisme, le bilan qu'il a établi des fausses orientations qui nous ont été données depuis quinze ans par nos pilotes et qui ont ralenti notre course vers un port sûr et affolé notre boussole.

Mais l'envergure du conflit dépasse l'horizon étroit de la politique canadienne, et même celui de la politique impériale. Il est entendu que, à Londres et à Ottawa, on nous entraîne, depuis Chamberlain, à la participation aux guerres de l'Empire. Mais à quoi servait-il, sur la question du service obligatoire, d'en refaire la démonstration? Même sans cette préparation lointaine, n'aurions-nous donc pas pris part à cette guerre, et avec le concours de M. Bourassa lui-même?

Mais ce n'est là qu'un incident de cette polémique.

L'erreur fondamentale de la polémique de M. Bourassa c'est, en un pareil choc des nations, d'avoir voulu se tenir absolument au-dessus de la mêlée. C'est d'avoir souvent discuté les fautes ou les erreurs des combattants, alliés ou ennemis, comme si nous étions des neutres, et encore d'une neutralité malveillante aux Alliés. C'est d'avoir prôné trop fort un faux égoïsme sacré, que je

sais bien que l'on pratique en d'autres pays, mais dont l'application peut devenir impossible si l'on tient un juste compte du fait — c'est un fait — que nous sommes, au Canada, deux races, deux races hostiles, et que la nôtre est numériquement la plus faible et doit être moralement la plus forte. C'est d'avoir nourri l'illusion que, de ces deux groupes ethniques infusibles, on pourra jamais faire une nation homogène cherchant à atteindre le même idéal. C'est aussi d'avoir poursuivi cette utopie que nous pouvons nous passer de l'influence française et vivre avec nos seules ressources une vraie vie nationale ; c'est, avec sa démonstration implacable que nous ne devons rien à l'Angleterre, d'insinuer que nous ne devons rien non plus à la France. C'est, en somme, de ne jamais parler de la guerre actuelle que comme d'une guerre de l'Angleterre et dans laquelle c'est la politique seule qui nous aurait entraînés ; de parler d'une " cause étrangère " lorsqu'il s'agit pourtant, il semble, aujourd'hui comme en 1914, de la cause de l'humanité civilisée, menacée par le germanisme, lorsqu'il s'agit toujours, comme M. Bourassa en convenait en 1914 et en 1916 de nos deux mères-patries directement attaquées par un ennemi qui veut leur ruine et auxquelles " comme nation, nous sommes liés par des attaches politiques ", d'une part, et d'autre part " par des motifs de sentiment et d'intérêt."

Depuis quel moment cette cause nous est-elle donc devenue étrangère, depuis quand avons-nous cessé — nous — d'être en guerre avec l'ennemi commun, l'Allemagne ?

Sans doute, pas plus que M. Bourassa, il ne faut se laisser prendre au leurre des " sauveurs de petites nationalités " ; l'Irlande, le Canada français, le Transvaal font tout de suite justice de ce prétexte qu'il faut écarter. Mais l'erreur, c'est d'accroître l'impression que nous combattons uniquement pour l'Angleterre et pour ses buts de guerre déclarés, c'est de faire perdre de vue, en disséquant les causes du conflit, sa véritable ampleur et ses effets menaçants. Menaçants pour nous comme pour tous les peuples du monde, et plus directement, par exemple, que pour les États-Unis qui cependant — preuve assez claire de l'épouvante mondiale — viennent, sans esprit de conquête et sans que leur sol fût menacé d'invasion, d'épouser notre cause.

C'est, il me semble, cette conception erronée du sens de cette guerre qui a empêché M. Bourassa d'être tout à fait depuis deux ans le vrai champion des intérêts canadiens-français, qui a arrêté son geste de semeur de bon grain, qui l'a amené à refouler chez lui et dans le cœur de ses compatriotes des sentiments justes, légitimes et, par horreur du sentimentalisme qui peut être, pourtant, principe d'action éclairée, à méconnaître leur véritable bien, à enrayer leur mission.

M. Bourassa était sans doute le seul en notre pays qui eût pu corriger les fautes des chefs bleus ou rouges et préserver sa race de l'affront qu'elle doit aujourd'hui subir. Lui, et aussi notre clergé, mais notre clergé, en grande partie, s'il ne le dit pas officiellement, n'est pas loin, peut-être, de penser comme M. Bourassa.

Et c'est tout naturel. Attiré par l'attrait d'un journal dont la rédaction supérieure satisfait son goût pour les œuvres littéraires ; porté, sur les questions politiques, à accepter des directions bien plutôt qu'à en donner — car il faut être étranger à notre vie, et deux fois calomniateur pour nous représenter courbés sous sa férule — notre clergé a pu être séduit par la droiture de l'homme sans peur et intangible, il peut être retenu par la confiance de tout repos que moralement il inspire et mérite. Seulement, cette foi en un prophète qui n'a pas la fatuité de réclamer l'infailibilité n'est pas une foi aveugle, et la raison maintient son droit d'examiner avec soin sa thèse, qui n'est pas un dogme, et de juger si sa doctrine, toute logique qu'elle soit, captivante et dangereuse à la fois par l'appel qu'elle fait à nos haines de races, n'a pas pour base une erreur.

Si nous nous battons pour l'Angleterre seulement, c'est entendu, M. Bourassa a raison, nous avons fait assez. Si nous nous battons pour nous-mêmes, si l'enjeu de la guerre, c'est notre civilisation, notre culture, notre vrai patrimoine, peut-être aussi nos libertés, M. Bourassa a tort. Nous devons, nous aussi, aller jusqu'au bout, et si l'on fait mal le calcul de nos efforts possibles, ce n'est pas à nous, Canadiens-Français, à nous plaindre les premiers.

Et voilà comme, en voulant nous tirer de la dérive où nous abandonnaient les autres partis, le chef nationaliste, seul guide

certain de sa course, a perdu son chemin dans le brouillard, et de Charybde nous conduisait en Scylla.

* * *

Mais, si étrange que cela paraisse, il y a une autre politique que la nôtre dont les méfaits ont contribué à rendre possible la mentalité dont on abuse, c'est la politique française d'avant-guerre. J'ai dit tout à l'heure que notre clergé, en partie, accepte, au moins de confiance, cette théorie dite nationaliste que nous n'avons plus à nous battre pour la France (et l'on oublie toujours que nous nous battons, et pour la France, et pour nous-mêmes). Eh bien ! comment se fait-il donc que nos prêtres, habitués à cultiver dans l'âme de nos populations les plantes fertiles du vrai patriotisme, aient été ainsi amenés à faire violence au sentiment si respectable du souvenir français ? Comment en sont-ils venus, luttant contre leur cœur et la voix du sang, à ne plus vouloir que nos paysans, pour accomplir leur destinée, continuent, tout en labourant notre sol, de jeter fréquemment un regard ému et vivifiant vers la France ? D'où est venue cette méfiance, pas toujours déclarée, mais qu'on ne peut nier ?

Il y a pour l'expliquer plus d'une raison. La principale, c'est que les Français ont été les propres artisans de la perte, ou, au moins de l'amointrissement de leur prestige en Nouvelle-France. La France paie la rançon d'être la nation sur laquelle les autres peuples, attirés par le bruit de ses idées et le feu de ses passions, ont les yeux toujours tournés. Or toutes ces idées ne sont pas saines, et ces passions ne sont pas toutes bonnes. Sa logique implacable, même dans l'erreur, même dans la faute, lui interdit de ne pas se laisser voir, au grand jour, telle qu'elle est. Or ceux qu'on entend le mieux ce sont les plus bruyants, ceux qu'on voit le mieux ce sont les vedettes. On a vu et entendu les ministres et les députés français, on a vu la littérature d'exportation et entendu la chanson du Paris qui s'amuse — et on a cru que c'était la voix de la France.

On reconnaît aujourd'hui l'erreur. Mais le travail néfaste, surtout de la politique persécutrice de la religion nationale —

nationale là-bas, nationale ici — a produit sa moisson. On s'est méfié, dans nos campagnes, — et faut-il donc tant blâmer notre clergé de n'avoir pas fait tout de suite les distinctions nécessaires ? — on s'est méfié de l'influence que prendraient chez nous des idées d'intolérance sectaire. Et le bon renom de la France en a souffert. Et le détachement commençait.

Dans d'autres quartiers aussi, on a fait ce qu'on a pu pour favoriser cette tendance à séparer l'âme canadienne de l'âme française.

Sans parler de certains "importés" qui n'ont répandu autour d'eux ici que le relent des mauvais lieux où ils fréquentaient là-bas — idées ou moralité — ; sans parler des snobs de notre terroir qui, voltairiens en retard et apprentis d'un sectarisme ignorant, ont fait le plus grand mal à l'idée française dont ils osaient s'improviser les champions ; et, passant à un ordre d'idées tout différent, n'a-t-on pas vu, depuis que la fascination de Londres a ébloui notre monde politique, l'anglomanie devenir de bon ton, et aller chercher ses victimes même en dehors des cercles sociaux où la ploutocratie, cette noblesse de notre temps, en avait jusque-là propagé le virus ? Est-ce que, parmi nos tribuns, ils sont rares ceux dont l'œuvre oratoire, inspirée de cette croyance absurde en la supériorité des Anglo-Saxons, n'a pas dix pages qui soient consacrées à mettre en valeur les qualités de la nation française ?

Alors que le sentiment français se soit endormi dans l'âme du peuple, quand on a tant fait pour le tuer, y a-t-il lieu d'en être surpris ? Mais on se rendra compte que l'expérience ne doit plus être tentée. Réveillé déjà par le bruit qu'ont fait dans le monde la Marne et Verdun, et par le silence encore plus impressionnant des tranchées où la résistance française cache ses plus solides vertus, ce sentiment, s'il est nécessaire de le mater au besoin, il ne faut plus parler de le supprimer.

On voit trop bien, aujourd'hui, ce que son sommeil nous a coûté.

Et voilà comme, dans ce dédale de fautes et d'erreurs, proches ou lointaines, notre opinion s'est égarée, voilà comment

s'explique ce résultat : le spectacle d'une Chambre canadienne, divisée, sur une mesure de guerre, en deux groupes de races différentes.

NOTRE ATTITUDE

Au risque d'être durs pour nous-mêmes, après avoir essayé de démontrer que nous sommes victimes moins d'une faute de notre part que d'une erreur il est essentiel de dégager tout le sens de cette attitude. Et, avant de nous demander par quels moyens nous devons rectifier la position, de rappeler ce par quoi cette position est fautive, inadmissible.

Quel est donc le spectacle que nous donnons au monde en ce moment ?

Et d'abord nous avons déjà vu ce qu'ont fait nos représentants. Cette loi de conscription, qui était l'aboutissant logique, forcé des mesures que le Parlement, tout entier a votées depuis 1914 — et c'est M. Bourassa qui l'a démontré — nos députés en ont rejeté le principe. Et, dans la Chambre, ils sont seuls, ou à peu près, à ainsi se dérober. Car, subissant la peine de l'illogisme de leur conduite antérieure, ce qu'ils évoquent aujourd'hui, eux nos représentants, c'est l'image de notre peuple déjà rendu sur le champ de bataille et faisant demi-tour devant l'ennemi—en plein combat. Et l'on sait bien pourtant que toute idée de lâcheté chez aucun doit être écartée, mais la signification de leur refus, malgré qu'ils en aient, écrase et écrasera peut-être toujours la portée de leurs bonnes intentions.

D'être seuls, au Parlement du Canada, à dire non, quand une pareille question se pose, c'est avoir tort, même si la majorité anglaise n'a pas raison. L'affreux malaise qui nous étroit procède de cet isolement.

Or, pendant qu'à Ottawa, nos représentants faisaient si pauvre figure, comment se comportait la partie la moins pondérée, la moins éclairée (sauf d'importantes exceptions), la plus bruyante en tout cas, et la plus nombreuse du peuple des villes ?

La loi est à peine proposée, et voilà que, apparemment pris de panique, on soulève le peuple des faubourgs, on tient d'immenses assemblées, on forme des ligues à noms sonores, on ameute es esprits. . . Et ceux qui font ainsi mine de se lancer à l'assaut des abris sûrs, et de prendre les devants pour courir à l'arrière, ceux qui veulent imprimer son mouvement à l'agitation populaire, ce sont les plus jeunes d'entre nous, ce sont ceux qui seront appelés les premiers aux armes. Et cela s'est passé ainsi un peu partout dans le Canada, mais c'est dans notre province que l'on a commencé, et que l'on a fait les premiers meetings monstres, appelés modestement "patriotiques"—pour proclamer solennellement qu'on refusait de marcher. Et, ces jeunes gens, — il y en a parmi eux qui sont d'une intelligence et d'une culture très hautes, qui sont appelés à jouer dans notre politique (c'est la politique encore qui les fait errer) un rôle très brillant, — nous savons bien tous qu'ils n'agissent pas par lâcheté, nous savons bien, quoi qu'ils disent aux foules, qu'au fond ils valent mieux que leurs discours, que leur éloquence trahit leurs vrais sentiments, et quand ils déclarent qu'ils sont prêts à se battre, mais ici seulement, aux jours de guerre civile, nous savons bien qu'ils se calomnient, nous ne les croyons pas, et nous prédisons qu'ils seront les premiers à partir — pour le front.

Mais, en attendant, il faut subir le spectacle de leur attitude inconcevable et des tristes résultats que produit la leçon de leur exemple. Car la foule qui les suit exagère leur geste.

Et l'on a vu des conseils municipaux, en réunion plénière et solennelle, éperdus dans ce tapage,—et pour obéir aux injonctions d'une populace exaltée, casseuse de vitres et experte à s'attaquer aux citoyens paisibles, à épouvanter les femmes et les enfants — on les a vus voter des résolutions contre le service militaire national et terminer leur séance éplorée par le chant de l'hymne national !

Mais l'élite moins jeune, que pense-t-elle, que dit-elle, à l'écart de ces tristes et tumultueux rassemblements ? Eh bien, Dieu merci, non seulement elle s'abstient : elle condamne, avec l'indulgence qu'exige sans doute l'erreur où sont les agitateurs.

L'ironie cruelle de ces manifestations d'un " patriotisme à rebours " et d'un " courage à l'envers " n'échappe pas à l'attention même des moins perspicaces. Dans l'intimité, on déplore que cette agitation, ces démarches aggravent une situation déjà si pénible. Le bon sens reprend ses droits, le fonds de dignité qui est le lot des vieilles races est troublé, du sang il monte au cerveau des protestations qui troublent la conscience.

Mais on n'ose guère parler, parce que sur le nœud même du problème on est encore perplexe. L'on hésite, l'on tâtonne, l'on va se répétant tous les arguments par lesquels il est démontré que la conscription est un mal, un grand mal, que c'est une misérable manœuvre politique, suggérée peut-être par un ministre taré, compromis et compromettant, et peut-être à dessein dirigée directement contre nous, que ce n'est pas un mal nécessaire, qu'il est des moyens plus efficaces d'aider les combattants alliés, que nous allons à la banqueroute, que les Anglais eux-mêmes n'en veulent pas. . . L'on se dit tout cela, mais au fond l'on sent, l'on avoue que, tout de même, notre opposition à cette loi mauvaise nous met en honteuse posture, que notre geste n'est pas beau, que nous glissons sur une pente fatale vers quelque abîme. . .

Or à ceux-là, qui, sans parti-pris ni passion, creusent le problème et cherchent une solution, à la fois digne et raisonnable, et qui peuvent être, s'ils le veulent, les maîtres de l'opinion, je demande de réfléchir sur la gravité du mal que peut faire à notre nationalité une résistance plus prolongée à la loi ou à son application. Des deux maux qui nous menacent, je prie qu'on cherche bien quel est le pire.

L'injure dont il faut et faudra nous laver — insultes écrites, dites ou simplement parlées par les yeux — c'est que seuls au Canada, nous refusons l'impôt du sang. Il importe assez peu, pour notre réputation, que l'insulte soit, chez certains de nos adversaires un simple procédé de chantage. Le départ entre les voix anglaises et françaises sur le vote terrible de l'autre jour, souligné par les manifestations de la rue, reste le fait que j'ai déjà dit. J'ai dit aussi l'excuse de nos gens d'avoir été amenés, sans s'en rendre un compte exact, à faire ainsi figure de révoltés, d'insoumis en temps de guerre. Mais l'injure, c'est que ce simple fait nous

soit rappelé, et quand on nous la lancera, que ferons-nous ? Est-ce qu'on nous écoutera quand nous recommencerons toujours à balbutier ces interminables explications : persécutions, erreurs politiques, mauvaise direction ? . . .

Ou bien, devant ceux qui nous regardent — ennemis, alliés, neutres — et pour qui nous serons le peuple qui déserte, nous nous résignerons à ne plus lever les yeux, à courber le front ? Les coups de cravache des Anglais d'ici, le regard anxieux et tragique de nos alliés de là-bas, le flot d'outrages que déversent déjà sur nous nos voisins Américains, nous subirons tout cela ? Et vous croyez que nos enfants ne verront pas l'affreuse chose ? Notre génération avalera tout, et nous vivrons, nous, groupe canadien-français, avec la hantise de ce cauchemar ? Nous, toujours si fiers de nous réclamer de nos grands ancêtres, c'est ce legs que nos fils trouveront dans notre testament ?

. . . Epouvanté de cette conclusion, j'ai voulu douter de ma raison, j'ai cherché, autour de moi, des contradicteurs, j'ai sollicité des preuves d'un grossissement possible de ma vision. Un prélat éminent m'a répondu : — Cette crise est grosse de tous les malheurs possibles. Les esprits en ébullition, les mauvais instincts du peuple remués, ce sont de mauvais guides ; la postérité trouvera peut-être à notre décharge une vérité qui, dans ce brouillard d'aujourd'hui nous est caché, et nous rendra l'honneur ; mais, il est vrai : nous ne pouvons pas ne pas être mal jugés ; votre question il faut la poser publiquement, la réponse que vous voulez et que je n'ai pas, d'autres vous la donneront peut-être . . .

Et ainsi, tous voiles déchirés, les autres aussi voient l'abîme.

NOTRE DEVOIR

Puisque donc notre attitude est mauvaise, le devoir c'est de la changer. Il nous faut sortir de cette équivoque. Puisque, par notre fait ou non, le courant qui nous entraîne nous conduit vers l'écueil fatal, il faut au moins tenter le coup de barre décidé qui nous fera reprendre le large — et au besoin braver avec la tempête le naufrage qui nous y menace. Il faut choisir. Et puisque la nation canadienne-française cherche où est son devoir, il

est nécessaire de nous rappeler quelle est sa mission, quel est son rôle dans le monde.

D'où venons-nous, que sommes-nous, où allons-nous ?

Notre mission. — Qu'on y songe bien. Il n'est pas dans les traditions de notre sang, ni de notre histoire, de refuser les sacrifices exigés pour la défense d'une idée, d'une idée vitale. Or, la renonciation — même plus apparente que réelle si l'on veut — à notre concours dans l'œuvre de la guerre, porte un de ces noms dont on peut redire " qu'ils ne sont français dans aucune langue ". Nos adversaires ignares, les Boches de l'Ontario, soutiennent toujours que nous ne parlons qu'un jargon incompréhensible et sans rapport avec le *Parisian French* : à cela il suffit de répondre par notre dédain ; mais quand s'écrira l'histoire de ces temps où les peuples donnent la mesure vraie de leur valeur, quand l'historien français, par exemple, voudra faire la preuve par nous de la survivance des vertus de la race, réussira-t-il à remettre en place les débris du piédestal d'où nous regardions jusqu'ici le monde avec une certaine fierté, et que nous sommes en train de jeter par terre ?

Sommes-nous ou ne sommes-nous pas, nous Canadiens-Français, un témoignage en faveur de cette race qui, seule, nous distingue des Anglais et des Américains qui nous entourent et avec qui nous refusons d'être confondus ?

On va m'arrêter et répéter ce qu'on a dit déjà : — Voilà, c'est peut-être votre trop grande ferveur pour la France qui, créatrice de votre pensée, oriente votre raisonnement ; or notre premier devoir est de penser à nous d'abord. — Eh bien ! soit ; expliquons-nous sur ce point, puisque aussi bien l'objection, faite à moi, s'applique à tant d'autres.

Et d'abord, que nous devons pratiquer " l'égoïsme sacré " et, comme peuple, chercher notre bien avant celui des autres, je n'y contredis pas. Et je pousserais, au besoin, ce principe jusqu'à cette conséquence-ci : nous devons chercher notre bien et travailler à notre bonheur à nous, nation *canadienne-française*, d'abord, avant de poursuivre la chimère d'un bonheur collectif de la " nation " *canadienne* ou *anglo-française*, qui a ce tort tradi-

cal de n'être pas une nation. Est-ce que les deux familles qui se partagent, en maugréant, le Canada, ont le même idéal, les mêmes origines, les mêmes mœurs ? On sait bien que nous sommes de simples associés, s'entendant mal entre eux, que retient seule la lettre du contrat qui les lie ; et que la faillite de la firme, imminente depuis trois ans, n'avait pas besoin, pour être reconnue, d'être officiellement constatée comme elle l'a été au cinquante-naire de la Confédération.

Mais il nous faudra revenir en son lieu sur cette question du patriotisme égoïste.

Quant à mon admiration pour la France, que nous perpétuons sur ce continent il n'est plus besoin de courage pour la proclamer, les jours du dénigrement étant passés. Que, souvent manifestée, elle ait résisté à la lecture des plus tristes pages de l'histoire de ce pays des Louis XV, des Conventionnels, des Communards, des crocheteurs d'églises ; qu'elle ait survécu aux fautes impardonnables de la politique française, et à l'indifférence ou à l'oubli si longtemps dédaigneux des Français à notre égard ; qu'elle ne défaille point devant cette vérité brutale que la France ne se baltrait pas pour nous (et c'est un des plus durs et des moins forts arguments de M. Bourassa), — c'est entendu. Mon attachement à la France a un long entraînement : ses racines perceptibles ont bien dix fois mon âge de conscrit de la dixième classe. On ne me verra pas, sur ce point d'éternelle essence, changer mes couleurs, — aussi longtemps du moins qu'on n'aura pas découvert, pour humilier la patrie de mes aïeux, une nation aussi vieille qu'elle et qui n'aura pas commis de plus grandes fautes. Il est inutile de redire les autres raisons, ou profondes ou simplement douces et exquises, sur lesquelles cet attachement s'est établi et se maintient, quand même.

Alors, cette admiration pour la mère-patrie, il faut s'en défier ? Soit, si c'est un sentiment trop absolu qui trouble le jugement. Mais si, ne tenant aucun compte du sentiment, la raison nous montre comme une idée, une idée claire, nette, notre obligation de perpétuer ici la tradition française, allons-nous nous fermer les yeux ? Est-il défendu, pour ne pas aimer, de penser juste ?

Or, à qui faut-il démontrer, aujourd'hui, que la France est

nécessaire à notre vie, même si nous ne l'aimons pas, et que, trop jeunes encore pour trouver chez nous la substance indispensable à notre alimentation intellectuelle, rejeter l'influence de sa culture ce serait nous condamner à subir, pour notre perte certaine, l'influence néfaste, non pas de la culture mais des mœurs anglaises et américaines qui nous pénètrent de toutes parts, et qui nous communiqueraient les défauts des Anglo-Saxons sans que notre tempérament latin pût s'assimiler leurs qualités ?

A qui faut-il démontrer cette vérité maintenant incontestée ?

Pas en tout cas à notre clergé, ce grand ouvrier de notre enseignement supérieur et secondaire et qui, pour renouveler ou retremper ses outils, n'a le choix d'aucun autre creuset. Pas même non plus, je suppose, à M. Bourassa, puisque lui-même, à la raison de sentiment qu'il invoquait en 1914, ajoutait celle de l'intérêt, de " l'intérêt vital " que nous avons de défendre la France avec l'Angleterre. Et qui donc récusera le témoignage de ce polémiste, le plus réfractaire à tout sentimentalisme ; qui donc soutiendra que c'est seulement par sentiment que nous nous battons, les Anglais pour l'Angleterre, les Français pour la France, lorsque lui, le farouche canadien tout court, écrivait en 1914 et réimprimait en 1916, ceci :

" Le Canada, nation anglo-française, liée à l'Angleterre et à la France par mille attaches ethniques, sociales, intellectuelles, économiques, A UN INTÉRÊT VITAL au maintien de la France et de l'Angleterre, de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale (1) "

Eh bien, qu'on admire ou qu'on n'admire pas la France, cet intérêt qui était le nôtre, n'existe-t-il donc plus ?

Il subsiste, et pour nous il est doublement impératif.

On en convient partout aujourd'hui : si la France meurt, la civilisation ne franchira jamais le gouffre qui marquera le lieu de sa chute. Il est des races, et c'en est une, que Dieu a marquées d'un caractère à quoi on reconnaît que sans elles l'humanité serait trop diminuée : voilà l'intérêt général, dont je suppose, notre nation, comme les autres, a le droit, sinon le devoir, de prendre la

(1) Henri Bourassa. — *Le Devoir et la guerre*, page 44.

défense Et, en plus, nous avons notre intérêt particulier, national, personnel, dans le sens même de l'égoïsme sacré, à ce que la France, avec " son prestige, sa puissance, son action mondiale ", ne disparaisse pas : nous vivons d'elle. Elle morte, comme nation nous mourons.

Vous croyez l'expression trop forte ? Mais n'est-ce pas là une vieille vérité sur laquelle s'est basée, depuis cent cinquante ans, la direction de ceux qui ont été nos guides les plus sûrs ? Notre intégrité nationale aurait-elle survécu aux persécutions sans cette armature ? S'est-il donc appuyé sur un principe faux, l'épiscopat, le clergé canadien-français, qui, — pour maintenir intact sur les âmes l'empire qu'on lui conteste aujourd'hui (parce qu'on oublie notre histoire et qu'on s'est fourvoyé hors la tradition nationale) et qui nous fut si précieux, — s'est toujours inspiré, en les symbolisant sur le même et unique étendard, et de l'idée catholique et de l'idée française ?

Puisque, négligeant de prendre le champ nécessaire pour voir juste, dans une histoire de dix siècles, on s'est servi de dix années d'une politique détestable pour en accabler une nation qui a su porter depuis trois ans le plus lourd fardeau de cette guerre sur-humaine, et pour essayer d'assigner à nos aspirations une sorte d'idéal bâtard, il fallait bien rappeler ces vérités essentielles, et indiquer par là quelle est et quelle doit être toujours notre mission. Et il faut en conclure, que, même si nous ne nous battions pas pour nous-mêmes, même si nous nous battions pour la France, — puisque, en fait, nous sommes entrés dans cette guerre, notre intérêt c'est d'y rester et de consentir les sacrifices qu'elle exige.

En somme, notre mission, c'est d'être ce que nous avons toujours été, ce que nous sommes, des Canadiens-Français, non pas Canadiens tout court ni Français tout court, des Canadiens-Français.

Et quels sont nos buts de guerre à nous, comme nos buts de paix, quels sont les devoirs que cette mission nous impose ? Résumons-les suivant la formule :

Que devons-nous à l'Angleterre ? Ce que les alliés en temps de guerre se doivent entre eux.

Que devons-nous à la Confédération ? D'être des dupes.

Que devons-nous à la France ? La vie.

Que devons-nous à cette fille de la France qu'est notre province ? D'avoir dans le cœur et de traduire en actes sa devise : *Je me souviens*. De conserver intact le patrimoine hérité et de n'en pas laisser échapper l'honneur.

Or, cet honneur, précisément, la situation nouvelle créée par le partage des opinions sur une loi qu'en notre for intérieur nous pouvons toujours désapprouver, le fait chanceler.

Par quels moyens pouvons-nous encore le sauver ?

Le salut. — Pour ne pas faillir à notre mission, nous avons le devoir de nous réhabiliter. Il faut mettre devant l'opinion, avec nos excuses et nos explications, des actes qui auront un sens autrement clair. Quels sont ces moyens ? Il vaut la peine que chacun y réfléchisse et trouve et suggère une solution. Et nos hommes publics ont des ressources qui me manquent et où ils pourraient puiser pour le profit de tous. Si dépourvues qu'elles soient d'une autorité compétente, je livre à l'opinion publique mes conclusions.

* * *

Mais auparavant, pour être tout-à-fait sincère, je dois dire que des deux moyens dont je parle, le premier,—qui comporte nécessairement, il est vrai, le second — me paraissait d'abord le seul, l'unique moyen d'une réhabilitation qui fût complète, éclatante. Des amis, devant le jugement de qui le mien cesse volontiers de s'imposer, m'ont à peu près convaincu que le second, moins panaché, seul pratique, pourrait suffire à la besogne. Espérons-le.

Le premier moyen s'exposait comme suit :

L'accusation qui pèse sur nous est celle-ci : Les Canadiens-Français sont, officiellement, contre l'enrôlement forcé, contre la mesure de guerre acceptée, officiellement, par la majorité anglaise de leur pays ; ayant consenti la guerre, ils ne veulent plus se battre ; ils désertent le champ de bataille.

Notre réponse était celle-ci : L'accusation n'est fondée qu'en

apparence ; et la preuve que nous ne sommes pas déserteurs, c'est que, une discussion raisonnable étant devenue impossible et inutile par le fait du groupement par races — nous n'attendons pas que le projet devienne une loi, ni que cette loi on l'ait appliquée, mais tout de suite, volontairement nous nous enrôlons, nous voici : équipez-nous.

Pareil geste inspire aux confidents de ma pensée une crainte sans doute justifiée.— Il faut être pratique, disent-ils. Un cas isolé, cent même pourront bien satisfaire la conscience de ceux qui accepteront ce mot d'ordre : un régiment entier ne ferait que marquer davantage l'abstention générale. Et l'on s'abstiendra, pour les raisons mêmes que vous donnez et parce qu'au fond de l'âme populaire il y a trop de rage justifiée contre ceux dont les manœuvres ont réussi à nous faire porter tout l'odieux d'une opposition dont, intimement, ils voudraient eux-mêmes le triomphe. Notre guerre intestine dure depuis trop longtemps, elle est devenue trop ardente et âpre, on a commis contre nous trop d'atrocités, pour attendre du peuple aigri une compréhension parfaite de la grande guerre, qui se livre si loin du pays, une vision suffisamment nette, sur l'horizon trop vaste, des malheurs dont est gros le nuage déshonorant. On a voulu que l'enrôlement volontaire devint impossible chez nous, on y a réussi, il n'y faut pas songer.— Ces raisons sont puissantes. Alors, soit, ne parlons plus — et sauf un retour, possible après tout, des esprits dont il est difficile de savoir bien l'état — ne parlons plus de ce moyen . . .

* * *

L'autre, moins allant sinon plus simple, s'inspire à la fois du but poursuivi et répond à l'aspiration de l'opinion saine qui réclame l'ordre. Il est sûrement pratique et sera compris de tous.

Le projet Borden sera loi demain. Quand paraîtront ces pages, la Chambre en aura voté la troisième lecture. Et le Sénat marchera avec la Chambre. Eh ! bien, pour au moins corriger l'impression fâcheuse créée par le partage ethnique des votes et par les clameurs de certaines foules, le minimum de notre devoir c'est, cette loi de notre pays, de l'accepter ; de l'accepter sans récrimina-

tions vaines, de s'y soumettre sans maugréer, de répondre à cet appel aux armes fait au nom du Canada par la majorité qui gouverne, avec empressement, avec en tout cas la résolution grave et manifeste d'aller au combat en honneur et d'y grandir la gloire que nos volontaires y fabriquent déjà. Et, par exemple dans le cas des demandes d'exemption, ou dans les procédures possibles d'application de la loi, c'est de ne pas manœuvrer de telle sorte que nous ayons encore l'air de vouloir biaiser et nous défilier.

Il faut, en un mot, dans des circonstances aussi graves, que notre peuple, par son attitude impeccable, fasse évidente, indiscutable, la preuve qu'il a conservé plus que tout autre, ces vertus primordiales: la dignité, le courage. Il faut nous donner la joie de ne voir que dans l'autre camp, s'il y en a, les embusqués. Il faut que l'oreille la plus fine ne puisse saisir la moindre note fausse, lorsque, chantant crânement notre hymne national, nous évoquerons la "race fière" dont nous sommes les fils.

Et cette attitude, non pas encore martiale si l'on veut, mais simplement honnête et virile, en attendant que sonne le ralliement, c'est tout de suite qu'il faut la prendre. Notre devoir le plus pressé, c'est de mettre fin à cette campagne, qui, modérée, raisonnable, conduite par ceux qui sont nos aînés en âge et en sagesse, n'eût peut-être pas été condamnable, mais qui, entreprise et poursuivie comme, dans l'ensemble, elle l'a été, serre le cœur même aux plus ardents parmi les anti-conscriptionnistes consciencieux, et qui, devenue évidemment futile, cesse d'être seulement une erreur pour devenir une faute, peut-être irréparable. Sait-on bien ce que l'on veut, sait-on bien où l'on nous mène, avec ces appels répétés, que l'on fait dans la rue, que le reporter reproduit dans son journal, aux plus mauvais instincts du peuple? Et croit-on vraiment que nous méritions d'être ainsi traités, qu'il nous faille lire dans un compte rendu d'assemblée populaire, le cri d'alarme jeté "au peuple qui veut sauver sa peau"? Nous recevons d'ailleurs, il semble, d'assez rudes coups, sans nous frapper nous-mêmes de pareille façon, sans nous administrer de pareils soufflets.

Songons-y d'ailleurs : Pour la continuer, cette campagne,

on n'aurait vraiment de raison avouable à donner que celle-ci, et c'est un prétexte vain : les élections sont imminentes, la loi est l'acte d'un gouvernement, notre conscience n'approuve pas cette politique, c'est notre droit, notre devoir de la combattre, dans l'opinion publique, pour renverser le gouvernement qui s'est trompé et nous a trompés.

C'est entendu. Mais vous ne tenez pas compte d'un fait, que pourtant vous affirmez et dont personne, pas un seul électeur, ne doute : c'est que le ministère Borden est déjà défait, absolument battu dans notre province, où pas un seul de ses candidats ne pourra même faire campagne. Qui donc pense autrement ? Alors, vous êtes bien pressés de vous déchirer les poings à enfoncer des portes ouvertes.

Et puis n'êtes-vous pas malhabiles ? Est-ce que vous ne prenez pas le meilleur moyen pour que, balayé dans cette province, le parti tory, — avec son formidable contingent de francophobes — rallie, *contre nous*, l'immense majorité des votes anglais ? Non : la lutte contre le projet était justifiable, l'agitation contre la loi a cessé de l'être.

Donc, accepter le fait accompli, parce que ce fait c'est une loi, et parce qu'il entraîne des obligations auxquelles, en honneur et même en droit strict, aucun peuple, ni aucun homme ne peut se soustraire sans reproche, c'est notre dernière planche de salut.

Et faire un pas de plus. Reprendre à l'endroit l'éducation des foules à qui l'on est en train de créer une mentalité à l'envers. Enrayer ce courant de passions mauvaises, faire courageusement appel aux bonnes. Ce sera difficile ? Peut-être. Impossible ? Non, si l'œuvre est entreprise par les vrais maîtres de l'opinion calme dans nos milieux. Et ils sont nombreux parmi les chefs de la nation ceux qui, dans la chaire, à la tribune ou dans la presse, peuvent élever une voix qui ne restera pas sans écho, quand elle proclamera les vérités lumineuses, et fera vibrer les sentiments féconds. Éclairés par ceux qui, dans la politique ou ailleurs, ont justement sur eux une vieille influence, et à qui ils sont habitués de faire confiance, les esprits canadiens-français verront bientôt où est leur devoir, et l'on sait bien que, l'apercevant là où il est, dans l'ordre, la dignité, l'honneur, — les cœurs n'y failliront pas.

Les obstacles. — Oh ! je prévois ce que l'on va répondre, dans les quartiers où l'on se vante de prêcher la résistance jusqu'à la sédition, et dans ceux aussi où des convictions tenaces, honorables, ne pourront pas se résoudre à voir la différence totale d'aspects que présente d'une part la situation créée par la discussion d'un projet de loi, et d'autre part celle où nous met cette loi votée par les seuls députés anglais.

On va dire : mais cette loi hier vexatoire reste toujours une loi mauvaise. Elle est inopportune, c'est mathématiquement démontré. Nous la combattions hier, et nous aurions tort de la combattre aujourd'hui, même par des moyens constitutionnels ? Que faites-vous de la logique ?

Nous répondons que la logique n'a pas lieu d'être offensée. La vraie logique, dans ces sortes de batailles d'idées, d'opinions, de sentiments, se plie aux faits. Or c'est un fait qui est né du vote de la loi. C'en est un autre, que ce vote nous a groupés, nous seuls, contre cette loi. Aveugles volontaires, ou non, nos concitoyens anglais à qui vous avez exposé vos raisonnements, disent par leur vote que ces raisonnements, si forts soient-ils, ne les ont pas convaincus. C'est de ces faits que nous tenons compte, nous. Et aussi de ce que cela devient une question de race, et de ce qu'il s'agit, non pas de sauver mais de risquer sa peau, de rester fidèles à notre sang, à notre culture.

Cette loi, vous pouvez continuer de la désapprouver, vous n'êtes pas tenus de la trouver bonne ; mais, en acceptant son application, pour la raison que cette situation nouvelle nous est imposée, vous ne sortez d'aucune logique, vous jugez autrement deux faits différents ; et vous rentrez, haut la tête, dans la logique de notre histoire.

On va dire : Notre réputation nationale à sauvegarder, ce n'est pas un but de guerre suffisant ; qu'importe que les autres nations nous jugent mal ; est-ce qu'on risque sa vie pour des qu'en dira-t-on ? Vivons notre vie, avec notre conscience en paix, et laissons dire.

Nous répondons : Non, nous n'avons pas ce droit. D'abord.

si nous persistons dans notre résistance, les autres nations, en nous jugeant mal, auront presque raison. Car il n'est pas exact de dire que notre conscience est tranquille, car nous-mêmes nous sommes forcés de nous juger avec sévérité. Et puis même si notre conscience était en repos, nous n'avons pas le droit de nous perdre de réputation, c'est un trop lourd fardeau qu'un nom infamant ; la vie que vous voulez vivre, sans l'honneur, ne vaut pas la peine d'être vécue par une nation qui a un passé sans tache, et qui peut rêver d'un grand avenir, et qui est de race française. La pudeur est une enseigne ; le cynisme en est une autre.

Mais soyons, si vous le voulez, des esprits positifs. Indépendamment de toute idée d'honneur, l'agitation actuelle ruine peut-être nos intérêts matériels eux-mêmes : nos adversaires anglais pousseront plus que jamais les luttes de la rivalité jusqu'aux atrocités ; n'est-il pas question de représailles et de faire perdre à notre province son rang dans la confédération ; notre constitution, n'est-il donc pas question de la changer pour restreindre notre autonomie ? Et vous croyez que Londres nous protégera contre eux — quand nous n'aurons plus nulle part dans le monde une sympathie qui nous soit utile ? On dit : Quelle nation viendrait nous défendre ? — Par les armes ? Soit, aucune, — à moins que, comme la Belgique, nous soyons un jour une raison pour les uns, un prétexte pour les autres, d'une intervention déclarée. Mais la diplomatie ne disparaîtra pas ; avant de recommencer une guerre, les peuples continueront de causer, et les alliances continueront d'être précieuses. Alors, faut-il, quand on voudra modifier notre sort pour l'empirer, que, personne, dans les chancelleries, n'ose parler pour la petite nation trop pacifique ? Est-ce que de toutes façons, nous ne nous frappons pas nous-mêmes ?

On va dire, revenant aux objections contre le *projet* de loi : Notre vrai devoir c'est de ne pas permettre que notre effort dépasse celui des autres nations en guerre, c'est de forcer le pouvoir à rester dans des limites raisonnables. On nous mène trop loin, et nous avons mis nos gouvernants en garde contre cette exagération absurde.

En effet, dès septembre 1914, M. Bourassa, après avoir dit

nos raisons de nous battre aux côtés des Anglais et des Français, faisait ces réserves :

“ C’est donc son devoir national (au Canada) de contribuer, dans la mesure de ses forces et par les moyens qui lui sont propres, au triomphe et surtout à l’endurance des efforts combinés de la France et de l’Angleterre. Mais pour rendre cette contribution efficace, le Canada doit commencer par envisager résolument sa situation réelle, se rendre un compte exact de ce qu’il peut faire ou ne pas faire, et assurer sa sécurité intérieure, avant d’entamer ou de poursuivre un effort qu’il ne sera peut-être pas en état de soutenir jusqu’au bout ”.

A cela il n’est pas besoin de contredire. Ces conseils, sages en somme, on ne les a pas suivis, et ces prédictions pessimistes, déjà réalisées en grande partie, pourraient bien se réaliser complètement. Le ministère, aidé du silence approbateur de l’Opposition, a gaspillé nos forces, en hommes et en argent, il a compromis les succès dus à notre effort, il nous a acculés au tragique problème de la contribution obligatoire.

Mais la guerre n’est pas finie. L’Angleterre elle-même est en banqueroute, la France haletante s’épuise, les Russes... Et c’est à ce moment que nous allons, nous, faire bande à part, et pour avoir raison sur une question d’efficacité de moyens, nous donner tort sur la question de principe ?

Est-il bien prouvé d’ailleurs que notre effort soit plus grand que celui de nos alliés ? D’après M. Bourassa (1), notre armée de quatre cent vingt mille hommes correspondrait à une armée française de deux millions quatre cent mille hommes ; or n’est-ce pas six millions d’hommes que la France a dû lever ? Les chiffres sont contre nous. On affirme que notre armée coûte plus cher qu’aucune autre. Mais c’est d’hommes qu’il s’agit, plus que d’argent. Et alors ?

Alors, il vous reste le droit d’attaquer le gouvernement et de blâmer le parlement tout entier, qui ont ainsi accumulé les erreurs et les fautes, il vous reste le droit de garder votre conviction que, au point de vue économique, la conscription *n’était pas* l’initia-

(1) *New-York Evening Post*, 12 juillet 1917.

tive sage à prendre ; cette question d'opportunité d'une mesure qui *devient* une loi ne nous donne pas le droit de ne pas l'observer.

Mais, sur la dépense d'argent, l'on insiste et, toute idée de de mesquinerie écartée, l'on tire de la lecture de notre bilan, la conclusion que nous devons vivre pour payer nos dettes, sans quoi ou bien nous avons avec les États-Unis une guerre de tarifs, ou bien l'Angleterre nous cède pour elle-même payer ses dettes, et c'est l'Annexion.

Et tout cela arrivera peut-être comme on le dit. — Et, entre nous, il y en a plusieurs parmi les anti-conscriptionnistes les plus mordants, à qui il est bien égal qu'on nous change notre drapeau officiel, et, un peu plus tôt qu'un peu plus tard, que nous devenions Américains. — Seulement ce n'est pas l'enrôlement forcé de cent mille hommes, de deux cent mille hommes, qui aura été la cause, ni même l'instrument principal de cette opération fatale. La conscription votée malgré nous, nous met en face d'un mal imminent et certain ; elle ne hâtera guère l'autre, douteux et lointain. Soyons pratiques, éteignons d'abord le feu qui détruit notre avoir, et quand l'inondation—attendue depuis déjà longtemps puisqu'elle nous menace depuis plus d'un siècle,—aura fait fuir nos gouverneurs anglais, nous verrons si nos destinées ne se trouveront pas mieux d'avoir pour s'accomplir notre patrimoine tout entier, la fierté comprise.

L'on va peut-être dire : C'est au moins notre devoir de continuer à protester : " pour le principe ".

Eh bien ! nous demanderons que l'on précise et que l'on veuille bien nous apprendre de quel principe l'on veut parler. Ce ne peut être le " principe de la non-participation aux guerres de l'Empire " : le bon sens et les faits ont rectifié cette erreur que nous ne nous battons que pour l'Angleterre et non pas aussi pour nous-mêmes. Ce ne peut être non plus le principe d'où est né l'anti-militarisme. Car alors nous ne nous battons jamais, même pour notre défense ; ou nous serons ceux qui, la guerre déclarée, attendront que l'ennemi débarque sur leur sol, et qui négligeront

l'occasion si avantageuse d'aller le vaincre sur un autre territoire, où des alliés arrêtent sa marche. On ne sait donc pas le sort des pays envahis ! Et puis il est un peu tard pour parler d'anti-militarisme après trois ans d'une guerre qui n'est pas finie. C'est entendu, nous sommes des pacifiques, mais qu'on y prenne garde : ceux qui, devant l'ennemi sont pacifistes au péril de la patrie, courent dans tous les pays un certain risque : c'est qu'on mette un autre nom sur leur enseigne.

Non, l'on n'agira en vertu d'aucun principe en résistant à cette loi. L'on avait des raisons, et très fortes, politiques, économiques surtout, à faire valoir contre le projet; elles n'ont pas prévalu. Elles paraissent n'avoir convaincu que nos seuls esprits. De cet échec de la discussion encore une fois, est né le seul principe, reconnu, vital, essentiel, jamais nié, qu'il s'agisse maintenant de sauver. La loi de conscription, même grosse de tant de conséquences perd de son importance intrinsèque, elle passe au second plan ; un intérêt infiniment supérieur s'y substitue, et l'honneur national nous interdit, à nous qui avons avec les autres consenti tous les impôts de la guerre, de ne pas payer, comme les autres, le tribut du sang. C'est plus qu'un point d'honneur — il y en a de faux et d'autres qui sont nés de la seule vanité et ne subsistent qu'à la faveur d'une coutume insensée—; c'est plus qu'un sentiment, encore qu'il soit un sentiment dont aucune âme ne puisse sans s'avilir se moquer ; c'est une idée, la grande idée par quoi l'homme se distingue de la bête, et les nations civilisées se distinguent des tribus barbares. Et, encore, cette marque de la destinée divine dans l'homme, on en voit l'empreinte même chez les Sauvages.

OÙ IRONS-NOUS ?

Voilà donc, tous obstacles écartés, les chemins à prendre pour rentrer dans l'ordre. Nous savons où ils conduisent, et que nous pourrons toujours y marcher la tête haute. Les prendrons-nous et tout de suite ? Demain le dira.

Mais si, tournant le dos au but que nous indique notre mission, nous persistons, au sein du tumulte, à avancer dans la voie où l'on nous a engagés, savons-nous bien où nous allons ?

N'est-ce pas à la résistance armée que des orateurs prêchent ouvertement, et donc à la guerre civile que nous conduira l'agitation populaire? Les horreurs d'une telle guerre, ne sait-on pas qu'elles sont pires que toutes les autres? Et puis, pour ne pas mourir d'une balle allemande, sur le sol de la France envahie, pour la défense d'une cause sacrée qui est la nôtre, — donnons-nous aux Anglais d'ici la joie de démolir nos maisons et de nous tuer dans la rue, ou de nous pendre? Veut-on que vraiment nos lignes de défenses, au lieu d'être dans les Flandres, se creusent dans notre province?

Ou bien encore, plus piteusement, notre classe appelée, faudra-t-il que des mains anglaises viennent prendre nos conscrits au collet pour les conduire à Valcartier, verrons-nous de nos gens se terrer dans des trous, en verrons-nous d'autres se réfugier dans les maquis des procédures d'exemption, nous résignerons-nous à subir à jamais l'affront d'être aux yeux de nos adversaires une race inférieure, celle qui ne se bat que l'épée dans les reins? Oh! je sais bien que ce sont eux les principaux artisans de nos malheurs, et que, cette injure, ils n'ont pas attendu ces temps pour nous l'adresser gratuitement. Mais allons-nous leur donner raison?

Cependant, à quoi peuvent aboutir, sinon à ces hontes, les doctrines que l'on prêche en ce moment au coin des rues?

Eh! bien, si faible que soit ma voix, si embarrassée qu'elle soit de résonner devant un public qui l'entend pour la première fois, avec tous ceux — et ils sont nombreux même en dehors du cercle de mes amis — qui gardent " leur tête sur leurs épaules " et le cœur au bon endroit, au nom de nos intérêts bien compris, je proteste et, cette humiliation, je crie que nous ne l'acceptons pas!

Et nous le répétons : il nous faut, par des actes, par un changement d'attitude manifeste, sortir du remous d'incohérence où l'on nous a poussés, prendre pied sur le fond solide qui est là, ne plus nous laisser aller, éperdus, indécis et inertes, à la dérive. Et encore une fois, l'affolement passé, si l'on sait d'autres moyens de salut, que de nager résolument, même contre le courant, vers la rive — nous demandons qu'on les suggère. Ceux qui ont

des idées, en pareil temps, et qui les gardent pour eux, volent leur patrie. Quand la conflagration l'exige, tous les hommes, même si ce n'est pas leur métier d'être pompier, font la chaîne.

Et c'est pourquoi je suis sorti de ma réserve, pour écarter le bandeau qu'on nous tient sur les yeux, et j'ose proposer que mes compatriotes se ressaisissent et se rachètent. Qu'on choisisse d'autres moyens, si on en trouve de meilleurs, c'est évidemment ce qu'il sera sage de faire ; mais faisons quelque chose.

Avant que l'on soit venu nous chercher, en attendant même que la loi, votée en principe, soit sortie du labyrinthe de la procédure des Chambres, où l'on se livre des luttes sans grandeur, il est bien tentant pour nous autres, les conscrits possibles, d'aller nous engager, de faire rouvrir les bureaux de recrutement. Mais si ce geste est prématuré ou compromis d'avance, parce que, en tenant compte des faits complexes qui l'ont rendu suspect, il porterait à faux et perdrait son véritable sens, s'il faut y renoncer ou en tout cas, l'ajourner ; au moins, si nous ne marchons pas tout de suite, tenons-nous droits ; qu'à l'appel aux armes, nos noms français, sonores, allègres, fiers, soient les premiers à se faire entendre.

— Pour marcher au suicide ?

Non. Vous donnez au sacrifice imposé des proportions fantastiques, c'est vous qui exagérez. Non ! Pour marcher au péril, soit ! pour courir vers le risque, quelques-uns, de tomber, grandis, dans l'immortalité, soit, mais, faites notre dénombrement avec soin, vous n'y trouverez pas la justification de vos alarmes.

Non ; ce n'est pas vers le suicide national que nous marchons, ce n'est pas à la mort que notre nation s'en va. Non ! Il faut voir, non pas trouble mais clair, et dans notre passé, et surtout en avant, loin, dans l'avenir. La vie des nations se compte par générations ; ne vivons-nous pas aujourd'hui du sacrifice consenti par des générations antérieures ? Si, pour écarter l'opprobre éternel, la nôtre subit la saignée libératrice, le sang de nos petits-fils n'en sera que plus pur.

Régénérée, et l'âme intacte, la nation canadienne-française, toujours elle-même, vaillante et grandie, aura repris sa course vers la Vie.

FERDINAND ROY



APPENDICE A

(PREMIÈRE ÉDITION)

DEUX LETTRES

A l'appui de mes conclusions, j'ai reçu plusieurs témoignages. Ils me sont venus de gens à l'esprit libre et élevé, à l'âme tout simplement droite. Ces témoins m'ont prouvé, par leur nombre, par leur valeur intellectuelle et morale, par leurs attaches à divers groupes politiques, combien le problème est angoissant et obsède toutes les intelligences, tous les cœurs. Parmi ces témoignages, il y en a deux qui, écrits par des intellectuels n'ayant entre eux de commun que leur haute culture et la même sincérité de cœur, peuvent être publiés — et doivent même l'être pour donner à ma thèse une autorité que mon seul nom ne lui donne pas. Le nom de mes amis — et l'on va voir que l'un d'eux m'honore à ce point de son amitié que l'angle de sa vision grossit la portée d'une démarche qui était logique et que je croyais nécessaire — le nom de mes correspondants n'a pas besoin d'être révélé ; leurs idées et leur manière de les exposer ont, par elles-mêmes, une autorité qui suffit.

Mais la première de ces lettres, pour être bien comprise, exige deux mots d'explication. D'abord, elle ne devait servir qu'à guider le destinataire qui avait demandé une direction à son auteur, au moment où celui-ci s'éloig ait. Voilà pour la forme : le public, auquel elle n'était pas destinée, aurait sans doute quand même goûté la saveur de cette pensée profonde et scrupuleusement sincère qui, comme dans l'intimité de la conversation, se déroule et se replie, va, vient, s'arrête, repart — dans le plus compliqué des négligés mais avec le plus naturel abandon. Ensuite — et ceci est très important — mon ami ne discute qu'une seule de mes conclusions, et lors de notre entrevue, mon ébauche d'article n'avait que celle-là ; il répond à la seule question que je me posais alors : “ Ne faut-il pas, pour sauver l'honneur compromis, que nous nous enrôlions volontairement ? ” Depuis son départ — j'ai dit pourquoi — la conclusion à laquelle je me suis arrêté est simplement celle-ci : “ Obéissons à la loi, gardons

notre sang-froid et notre bon sens. Soyons dignes.” Mais mon correspondant n’a pas encore vu le texte qu’on a lu.

L’auteur de la seconde lettre, lui, le connaît. Fond et forme, quoi qu’il en pense, son témoignage a une importance de première valeur.

Mes deux correspondants, qui sont des laïques, n’ont jamais pris part à la politique active. Le premier, par son âge, est exempté du service militaire ; le second ne l’est pas.

Voici leurs lettres :

I

14 juillet 1917.

Je me suis consulté longuement, au sujet de votre affaire. Je l’ai fait par écrit, pour démêler mes idées. Je vous les adresse telles quelles ; je n’ai pas le temps de les mettre en ordre.

La conscription est nécessaire ou elle ne l’est pas. Elle est possible ou elle ne l’est pas.

Si elle n’est pas nécessaire, ou si elle n’est pas possible (pour raisons économiques ou autres), c’est notre devoir de nous y opposer. Si elle nous est imposée légalement, il faudra s’y soumettre. Mais si, par ce que pas nécessaire ou pas possible, nous devons nous y opposer, comment sommes-nous déshonorés ? Nous le serons aux yeux des intéressés, ou nous paraîtrons l’être. En un mot, nous pourrions passer pour des lâches.

Voilà ce que vous n’acceptez pas. C’est un sentiment honorable. Vous dites : “ Cette réputation, méritée ou non, je ne puis la supporter, et c’est le sentiment que devraient avoir mes compatriotes. Qu’ils partent spontanément pour éviter cette honte.” Et ce ne sera pas la première fois que le cœur aura bien inspiré la raison, peut-être, car quoi qu’on dise, un sacrifice n’est jamais perdu.

Mais vous allez plus loin, vous dites : “ Cette guerre est notre guerre ; nous sommes en guerre. Nous ne pouvons pas nous en désintéresser, il nous faut y prendre part.”

Mais alors il faut y prendre part sur le même pied que les autres provinces, il faut la conscription. Le volontariat ne suffit plus dans les provinces anglaises, non plus que dans Québec.

Alors, il faut l'enrôlement forcé, là comme ici, et ici comme dans les provinces anglaises. En ce cas, pour être logique il faudrait donc être en faveur de la conscription

S'il est vrai qu'il faut la conscription, il n'y a plus rien à dire.

Et alors, quant à parler aux Canadiens-Français, l'argument de l'honneur ne serait-il pas renforcé de l'argument de nécessité? Et ne vaudrait-il pas mieux parler pour la conscription? Si l'argument de l'honneur ne persuade pas nos compatriotes, il devient un argument contre nous, pour nos ennemis.

Le volontariat étant épuisé, le peuple n'étant pas consulté, et pour cause, dans les autres provinces comme dans la nôtre, il reste que les gouvernants seuls sont pour la conscription (1).

Faut-il leur donner raison? Ceci nous ramène à la question de savoir si la conscription est nécessaire ou si nous sommes tenus de soutenir cette guerre.

Vous dites : "Le peuple est incapable de décider de son propre sort, il doit être gouverné. C'est aux gouvernants à prendre la responsabilité."

Je ne crois pas qu'un peuple soit capable de se gouverner lui-même, mais il n'est pas sans clairvoyance dans les grandes crises. Et aucun gouvernement n'est possible contre l'opinion publique. Dans quel sens est-elle? on refuse de la consulter. Vous dites : "Mes compatriotes ont tort d'être seuls contre la conscription." Sont-ils seuls?

Mais vous avez fait toutes ces réflexions et vous revenez vous buter contre ce fait que l'attitude des Canadiens-français vous humilie. L'accepteriez-vous si elle était partagée par les Anglo-Canadiens?... (2)

C'est uniquement le point d'honneur qui vous trouble; si la conscription est un abîme, faut-il s'y jeter pour ménager le point d'honneur? L'attitude a-t-elle plus d'importance que l'acte même?

(1) Il faudrait lire je crois : "il reste que nous ne savons pas si les gouvernants sont seuls ou non pour la conscription". — F. R.

(2) Mais oui! L'attitude n'aurait plus rien d'humiliant. Notre pays, comme tous les Alliés, est le juge irrécusable de ses moyens de combat. Si, comme en Australie, le partage des voix ne se faisait pas *par races*, la position serait correcte. Mais, au Parlement, nous sommes seuls de notre côté de la barricade. — F. R.

Non, dites-vous, mais il ne faut pas attendre qu'on nous fasse marcher, l'épée dans les reins, sous les huées des autres peuples et des autres provinces.

J'ai entendu ici même quelqu'un, un commerçant, énoncer l'idée que la Province de Québec devait offrir spontanément ce qu'on veut nous prendre de force. Ce serait beau, et peut-être le sacrifice ne serait-il pas aussi ruineux financièrement, économiquement et au point de vue national qu'on le prétend, et, je le répète, un sacrifice rapporte toujours quelque chose.

Ce serait beau, mais cela ne se fera pas, le volontariat est épuisé, il ne faut pas attendre de tous ceux qui trouveraient cela beau qu'ils s'offrent eux-mêmes. L'élite qui le fera ne rachètera pas la masse qui s'y refusera.

Vous êtes réduit à dire : *Etiamsi omnes, ego non !* Et vous aurez la satisfaction d'avoir, à vos propres yeux, sauvé votre honneur, à vos yeux et aux yeux des Français, aux yeux des autres, aux yeux de tous. Après tout, c'est ça l'honneur ! Certes, je n'ai pas le courage de vous blâmer. Votre sacrifice ne sera pas sans compensation, et je sais qu'aux yeux des vôtres vous n'aurez pas besoin de justification. Je ne blâme aucun de ceux qui s'enrôlent volontairement, encore moins ceux qui le font pour des motifs aussi élevés.

Cependant, je ne vous crois pas tenu à cela, même en honneur, et je ne puis pas vous le conseiller, ni pour vous, ni pour votre famille, ni pour vos compatriotes. Pour vous, parce que le sacrifice est plus grand, dans votre situation, que l'occasion ne l'exige ; pour votre famille, parce que vous vous devez à elle, à moins qu'un devoir supérieur ne vous commande ; pour vos compatriotes, parce que l'éclat de votre décision ne va faire qu'accroître leur abstention. Et à ce point de vue, je ne puis que souhaiter que vous n'exprimiez pas publiquement toute la véhémence de vos sentiments.

Quant à la province de Québec, je souhaiterais qu'elle fit spontanément sa part. Mais je me garderai bien de condamner son attitude (sauf dans les excès de la rue). Elle est naturelle.

La postérité jugera mieux notre peuple et avec plus d'équité

que ceux qui, engagés dans la lutte, ne nous jugent que d'après ce qu'ils attendent de nous, à tort ou à raison.

Il est rare qu'un peuple ne s'élève pas à la hauteur de sa mission et de son devoir. Ceux qui nous accuseraient de lâcheté ne connaissent pas le peuple. Le peuple est simpliste, ses grandes résolutions viennent du cœur, il ne vibre pas à tous les sons, et l'équivoque le laisse indifférent. Dans les graves événements qui nous occupent, les gouvernants de la Province ont obéi au sentiment populaire. Eux, peut-être auraient-ils cédé à la pression extérieure, peut-être auraient-ils accepté de se mettre en bonne posture devant le monde ; alors que le peuple, lui, ne prend jamais d'attitude et suit franchement et naïvement son sentiment, beau ou non, mais jamais faux. Il comprend l'honneur, mais pas à la manière des individus. Instinctif et inconscient, il est incapable de rendre raison de ses actes, mais l'histoire, un jour, en rendra compte. Il se trouvera un historien qui s'en fera l'interprète et qui saura démêler les causes profondes et en donner la formule.

Aucun peuple n'a, de gaieté de cœur, voté la conscription. En France, elle date de la Révolution, et c'en est l'exemple le plus frappant. Mais quel peuple a jamais été placé dans un péril plus grand et remué par un sentiment plus profond ?

Ici, ni l'amour de l'Angleterre, à laquelle il est cependant très fidèle, ni l'amour de la France ancestrale, plus fort cependant que celui de la France pour nous, ne sont de ces puissants ressorts qui jettent un peuple hors de ses foyers, comme autrefois les croisés ; la civilisation menacée est un élément dont la portée lui échappe. Les circonstances locales, que tout le monde connaît et dont vous avez parlé, ont plutôt refroidi l'ardeur qui a poussé beaucoup des nôtres à s'enrôler volontairement. Même je crains que, une fois la loi votée, le peuple ne s'affole et qu'il n'arrive des malheurs inexcusables et irréparables. Je crains ceux qui le poussent. Il n'a pas besoin d'être stimulé. Les démagogues ne sauront que l'entraîner à sa perte. L'effervescence factice qu'ils développent n'augure rien de bon. Il faut que les gens sensés commencent à réagir, car le mouvement dépassera son but.

Pour revenir à votre cas personnel, il est difficile de vous ré-

pondre catégoriquement par la raison, parce que vous placez la question sur un terrain qui lui est inaccessible. Vous en faites une question de sentiment. (1). Mais, prenez garde, vous n'avez pas le désintéressement nécessaire pour voir juste dans le sentiment qui vous anime. Je veux dire que vous pouvez être séduit par son éclat et sa générosité.

Enfin, si j'ai réussi à analyser mon sentiment sur cette question, je vous dirai : On sent quelquefois plus juste qu'on ne raisonne, et c'est déjà quelque chose que d'être d'accord avec la masse. Je ne puis me résoudre à vous laisser partir sans vous répéter que votre résolution me paraît extrême et exagérée. C'est mon sentiment.

(Mon ami, on le voit, est nettement contre le seul mode d'action que nous ayons discuté ensemble : le projet d' enrôlement spontané ; il n'a pas pu lire mon texte définitif où les " véhémentes protestations " ne s'adressent qu'aux seuls démagogues qui pourraient entraîner " le peuple à sa perte ". Sur les conclusions essentielles, nous sommes d'accord : il faut se soumettre à la loi ; il ne faut pas affoler les masses si l'on ne veut rendre probables des " malheurs inexcusables et irréparables ". Par des chemins différents, nous arrivons à la même vérité : " IL FAUT QUE LES GENS SENSÉS COMMENCENT A RÉAGIR. ")

II

16 juillet 1917.

MON CHER,

Tu me demandes une opinion sur la question traitée dans ta brochure. Je n'ai ni le temps, ni les connaissances nécessaires à la discussion d'un sujet aussi complexe. Pour me diriger dans toute cette affaire, j'ai, il y a déjà longtemps, pris le parti de m'appuyer sur des faits que je considère comme primordiaux, et de laisser de côté les faits, intéressants parfois, mais qui doivent, en

1. J'ai précisé depuis, nos buts de guerre intéressée. F. R.

ce moment, être relégués au second plan. Dès le 2 août 1914, j'étais pour la participation. Je me rappelle avec quelle angoisse nous avons attendu, alors, l'entrée en scène de l'Angleterre, et quelles invectives grondaient dans nos âmes à la seule pensée d'une abstention de sa part. Voilà un fait que, tout naturellement aujourd'hui, j'oppose au fait d'une abstention, en quelque sorte criminelle, puisqu'elle serait contraire à la loi, de la part des Canadiens-Français. Ces craintes, au début de la guerre, montrent à quelle profondeur l'amour et la fidélité à l'idée française étaient entrés en nous.

Ces sentiments en sont-ils donc sortis aujourd'hui? S'ils n'en sont pas sortis, ils s'y cachent, ils s'y refoulent, ou plutôt ils y ont été refoulés par des influences diverses, au premier rang desquelles il faut placer la campagne nationaliste. Le nationalisme est né d'une provocation, c'est sa justification. Son influence sur la jeunesse intellectuelle est due aux brillantes qualités des chefs nationalistes qui, après des années et des années de journalisme inepte, apportaient à leurs adeptes une littérature attrayante de forme, séduisante de fond, et dont l'effet, toujours grandissant, a créé un milieu où la pensée est bouillonnante plutôt qu'active, et où l'utopie prend la place de l'idéal. Le nationalisme a eu ses grands-prêtres; il a aujourd'hui ses hérésiarques. Le fondateur du nationalisme, Asselin, s'est enrôlé, montrant par là que le souffle patriotique a été plus fort chez lui que les sollicitations d'une combativité qui s'était attaquée à des problèmes d'intérêt plutôt régional. (Ce mot "régional" n'est pas mis ici pour diminuer l'importance des revendications qui ont fait l'objet des combats nationalistes, mais seulement pour les mettre à leur vraie place, en face des problèmes dont la solution affectera l'humanité, et en particulier l'existence de la race française.) M. Bourassa peut en avoir séduit par son brillant esprit, ses connaissances étendues, sa science de la politique, son coup d'œil, mais l'égoïsme d'idées qu'on lui reprochait et qui n'était alors qu'un défaut de l'individu, s'étend aujourd'hui à sa politique même. Nous ne pouvons pas le suivre dans cette voie, car nous ne voulons pas que la France, que l'humanité périsse, plutôt qu'un principe. Si le principe du nationalisme a pu être bon, appliqué à notre politique in-

térieure, il devient mauvais du moment qu'il se transforme en un dissolvant nuisible à la cause des Alliés, à la cause de la France, et à la cause de l'Angleterre. Cette dernière, si nous obéissons aux seuls sentiments, peut nous être moins chère, mais, comme Français, nous avons le devoir d'être logiques, honnêtes et loyaux. Or, pour être logiques, il faut reconnaître que l'Angleterre est un allié puissant de la cause commune, que sa flotte en particulier a permis au Canada, à Québec, de profiter de cette anomalie : la paix en pleine guerre. Pour être honnêtes, il faut reconnaître que si tous les citoyens de ce pays ont des droits égaux, ils ont des devoirs égaux. Pour être loyal, il faut respecter la parole donnée, respecter la loi surtout, quand le respect de la loi, encore qu'il puisse être difficile pour quelques-uns, est cependant la garantie la plus sûre contre les malheurs de toutes sortes que les divisions intestines feraient pleuvoir sur nous. Au-dessus des raisons qu'on pourrait apporter en faveur d'une acceptation de la loi de conscription, il en est une de sentiment qui devrait rejeter dans l'ombre toute la politique utilitaire que professent actuellement les nationalistes et leurs alliés — d'autant plus qu'il est loin d'être prouvé que cet utilitarisme sache où il va. Et cette raison, il me semble qu'elle doit hanter fiévreusement l'esprit de tous les Canadiens-Français : la France n'était pas prête, elle a résisté courageusement, elle a perdu des millions d'hommes, elle résiste toujours, elle porte le sort du monde sur ses épaules et, parce que le hasard a fait de nous, Canadiens-Français, un groupe ethnique qui, pour les nations étrangères, ne constitue pas une nation officiellement reconnue, la France n'a pas pu, elle n'a pas pensé à nous dire : "J'ai besoin d'hommes ; j'ai besoin de tous les Français. Vous êtes Français, que faites-vous ?"

A cela, lorsque la loi de conscription sera votée, souhaitons que tous les appelés répondent honnêtement et vaillamment : "Nous voici !"

FIN

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

L'Appel aux armes'' et ses critiques

LA THÈSE

Rappelons, pour les préciser mieux, les idées maîtresses de cet ouvrage.

L'état de guerre et le projet Borden nous avaient créé, en fait, à nous Canadiens-Français, cette *situation* déplorable : nous nous étions enrôlés, sous le régime du volontariat, en moins grand nombre, proportionnellement, que les Anglais du Canada, et, au Parlement, le vote groupait presque tous nos représentants contre le projet de conscription, que les députés anglais acceptaient presque tous.

Pour établir notre défense, j'ai groupé les principales *causes*, et de notre abstention (d'ailleurs exagérée par nos ennemis), et de cette attitude officielle : la guerre de race, qui nous a fait un peu oublier l'autre, la politique néfaste du gouvernement Borden, les manœuvres maladroites de l'Opposition, les erreurs de la polémique nationaliste, la politique française enfin qui a fait vaciller notre fidélité aux traditions nationales. Or, pendant que, officiellement à Ottawa, *apparemment* dans tout le pays, nous prenions cette *attitude* fâcheuse, de sembler refuser l'impôt du sang, notre malaise s'augmentait d'anxiété : des agitateurs, dans la rue, prêchaient partout la résistance, déclaraient et préparaient la guerre civile qui, chez nous, ne peut être qu'une guerre entre races. Sur les lèvres de tous ceux qui prenaient la peine de regarder passer le torrent et de voir s'amonceler de nouveaux nuages, venait le même mot : Nous allons à l'abîme.

Il devenait urgent de savoir quel était notre *devoir*. Notre honneur national était menacé, les apparences faisant de nous des déserteurs de la cause que, tous ensemble, nous avions épousée. Y avait-il conflit entre notre réputation à protéger et notre intérêt national à ménager ? Pour nous en assurer, il suf-

faisait de rappeler le caractère essentiel de la *mission* canadienne-française ; jusqu'à ces temps troublés, nous étions tous d'accord sur le rôle que nous avons à jouer parmi les peuples de la terre et qui est de perpétuer, avec ses vertus intégrales, la vie de la race française au Canada, en Amérique. Pour remplir notre mission, c'est-à-dire pour servir nos vrais intérêts, pouvions-nous répudier comme une " cause étrangère " celle de la civilisation qui est l'enjeu de la guerre ? Pour répondre non, il suffisait d'accepter le témoignage décisif du plus intransigeant des Canadiens ni anglais ni français et de citer le chef nationaliste : notre pays a un *intérêt vital* à ce que la victoire soit celle de la France et de son alliée l'Angleterre. Pouvions-nous du moins, sans refuser toute aide aux Alliés, refuser d'obéir à la loi du service militaire obligatoire ? Il a été démontré péremptoirement que cette mesure, dans les circonstances de temps et de lieu où nous sommes, *n'aurait pas dû* devenir une loi. Mais nos raisons, irréfutables, n'ont pas prévalu, et *elle est devenue* une loi : est-il utile à notre bien de nous briser la tête contre ce mur qu'est le fait accompli ? Notre devoir non pas seulement d'honneur mais notre devoir d'intérêt même égoïste, n'exige-t-il pas plutôt que nous supportions virilement le malheur que nous n'avons pas pu conjurer ? Résistance à pareille loi veut dire, ou lâcheté apparente ou guerre civile désastreuse. Avons-nous le droit de choisir ?

Il n'y avait donc pas conflit entre le sentiment de l'honneur et la raison d'intérêt qui tous les deux, devant le fait de l'état de guerre et devant le fait d'une loi générale, nous criaient de marcher.

La conclusion s'imposait, dure peut-être, mais fatale. Menacés dans notre réputation, qui est un bien, menacés dans nos autres biens matériels, y compris la vie de nos femmes et de nos enfants, il n'y avait de *salut* possible, contre la déchéance morale et l'effondrement de nos destinées, que dans un changement d'attitude et dans un acte de sacrifice, non pas servile mais fier. Il ne s'agit pas en effet, de " conciliation ", il ne s'agit pas " d'abdiquer devant une majorité " qui ne nous vaut pas, non plus que de " plier l'échine " ni " d'offrir notre joue aux soufflets " de nos petits insulteurs anglo-boches d'ici. Il ne s'agit même pas de répondre aux appels indiscrets, aux conseils intempestifs et

aux petits sermons des grands hommes qui, de France ou d'ailleurs, v'endraient, sans en être priés, se mêler de nos affaires. (Qu'on nous demande des secours, c'est très bien ; mais qu'on nous juge, sans connaître le problème dont nous cherchons la solution, c'est un droit qu'on n'a pas, surtout depuis Ypres, Courcellette et Vimy. . .) Non, c'est de notre sort qu'il s'agit et de ne pas le compromettre avec nos propres mains ; c'est dans notre maison qu'il faut, nous-mêmes et tout seuls, mettre de l'ordre. Nos malheurs de toutes sortes nous ont rendu cette tâche difficile, pénible. Il faut sacrifier, non pas, comme on le dit en exagérant, notre vie nationale, mais avec quelques-unes de nos vies individuelles, nos idées, nos sentiments nos ressentiments aussi — devant l'ordre que renferme une loi du pays. Le patriotisme, comme toute religion, exige qu'on immole sur ses autels les opinions, même les convictions, pour que des intérêts supérieurs ne soient pas sacrifiés et pour que, par surcroît, l'honneur soit sauf. . .

Et la conclusion de la thèse ainsi exposée était donc, tout simplement, en prenant une attitude incontestablement virile qui nous fit voir tels que nous sommes, en présence de la loi de conscription,—loi mauvaise, votée malgré nous et malgré nos raisons qui restent bonnes mais sans objet —; la conclusion était d'obéir à cette loi, comme à toute autre, bonne ou mauvaise. Et, parce que c'est une disposition d'ordre militaire, je conseillais une tenue au moins correcte dans notre réponse à l'appel aux armes. Était-ce demander autre chose que ce que disent tous les codes, civil pénal, canonique et celui de l'honneur, dans tous les pays civilisés' qui détestent la conscription mais s'y soumettent ?

En d'autres termes, la discussion utile étant finie, il nous fallait, il nous faut choisir entre une résistance qui ne peut être que stérile, qui peut devenir criminelle, qui de toute façon fera plus grands nos malheurs, entre la révolte passive ou armée, et, d'autre part, le sacrifice de nos raisonnements, de notre sang et, pour certains, de nos goûts pacifiques, au bien supérieur, moral et matériel, de notre race ; j'ai conclu : c'est dans la voie doublement sacrée du respect à la loi, à la loi militaire de notre pays anglo-français que la nation canadienne-française doit marcher pour éviter, dans la fuite, le plus dégradant des suicides.

Cette thèse -- il faudra bien peu de temps encore pour que les esprits moins ébranlés par les passions n'en signalent plus l'originalité -- a eu un gros succès... d'impopularité. C'était prévu, et écrit. " On se rira de lui, on ne l'écouterà pas et il sera bouseulé ". Quand on ne les a pas dédaignées, on a fait devant le public, le procès de mes idées, ce qui est légitime, mais l'on m'a fait aussi des procès de tendances ; de très braves gens, — raisonnant, dans leur trouble, comme la canaille qui, toute et d'instinct, est allée grossir les rangs de ceux qui " par principe " ne veulent pas marcher. -- d'excellents cœurs se sont charitablement demandé quels calculs pouvaient bien être les miens et ont exprimé parfois leurs doutes sur la droiture de mes intentions. Ces sortes d'accidents, nouveaux pour moi, sont trop souvent arrivés à d'autres, pour que je n'en eusse d'avance prévu et accepté le risque. Et moi qui, jusqu'ici, (j'en ai fait l'aveu) ai préféré la quiétude de la vie privée aux luttes acerbes de la vie publique, et qui, la guerre finie, suivrai avec délices le conseil que l'on m'adresse quelque part de " ne plus fréquenter que le Palais et mes livres ", eh ! bien, la volupté âpre de souffrir quelque chose pour mon pays, en ce temps de souffrance universelle autrement plus cruelle, -- je l'ai savourée !

Les procès de tendances, on aura tout de même fort à faire pour les gagner devant l'opinion saine, ou redevenue équitable, des gens de bonne foi qui m'auront lu. On sera forcé de juger mon intervention comme je l'ai jugée moi-même, en donnant le bon à tirer : si j'avais une carrière politique, présente ou future, à briser, si je n'avais pas pour gagner la vie de ma famille un métier qui y suffit, si j'avais d'autres ambitions que de laisser à mes enfants un nom honorable, modeste mais fier d'être tout à fait inconnu de ceux qui, en arrhes ou en pourboires, distribuent les faveurs ou les charges, — et que j'eusse, quand même, jeté cette pierre au public ameuté en lui criant : casse-cou, c'eût été le vrai geste à faire... pour me briser les reins.

En effet, dans la recherche des auteurs du mal dont nous souffrons, quels sont ceux que j'ai rencontrés et dénoncés, sinon :

les chefs du gouvernement, “ les plus coupables ” ; les chefs du parti d'opposition, “ les complices ”, et les chefs du groupe nationaliste, qui se sont faits les travailleurs de notre dénationalisation ? Et, pour la défense de notre peuple, il fallait bien dire cette vérité, qu'il avait été mal dirigé, et que la question nous avait été mal posée ! Mais ce blâme adressé à tout notre monde politique, pouvait-il être bien reçu ? Au surplus, outre que dans ce pays, où la politique est tout, l'opinion d'un homme qui n'a pas été même “ candidat ”, ne compte pour rien, mes conclusions ne devaient-elles pas déplaire au peuple que mes raisons ne peuvent atteindre ? Aussi, nécessairement, la presse, que dirigent les chefs de parti ou de groupes et que l'opinion publique rend prudente et qui n'ose tout de même pas combattre ouvertement des conclusions simplement anti-séditieuses, devait garder le silence ou devait travestir ma pensée pour m'accabler d'opinions qui ne sont pas les miennes. À quelques exceptions près, c'est bien ce qu'ont fait les grands quotidiens (1) et aussi, avec moins de discrétion, les journaux hebdomadaires.

Et cependant, cet appel à la raison réfléchie, au sentiment de la dignité individuelle et nationale, l'élite indépendante à qui il s'adressait lui a fait bon accueil. Avec, sur les prémisses, des réserves aussi légitimes que variées suivant le parti que l'on préfère sans y appartenir corps et âme, les esprits cultivés et libres condamnent eux aussi une agitation qui n'a plus d'objet utile et veulent l'ordre dans l'acceptation du fait accompli ; de cela j'ai des preuves très abondantes et qui me sont venues, écrites ou orales, de toutes les classes sociales, de tous les groupes politiques, de tous les coins

(1) Sauf une chronique de *Madeleine*, qui n'engage pas la responsabilité de la *Patrie*, les journaux ministériels n'ont rien dit ; sauf un article du *Soleil*, précieux sans doute mais qui ne compromet pas le journal, même silence chez les libéraux ; seul le *Droit*, journal nationaliste, fait semblant de critiquer mes idées mais n'abat vraiment que celles qu'il me prête et que je répudie. (Ainsi ce journal me fait dire que c'est un devoir d'honneur pour nous de nous enrôler, quand j'ai dit simplement que c'était pour nous un devoir d'honneur, quand nous serons appelés, de ne pas être déserteurs en refusant d'obéir ; ainsi encore il me pose en défenseur de la Confédération, dont j'ai signalé la “ faillite ” en termes très clairs, etc. Ce mode de discussion s'aide ordinairement d'attaques personnelles qui n'ont rien à faire au débat — le rédacteur du *Droit* a suivi la coutume. . .) Chez les neutres (en politique canadienne), l'*Action Catholique* a publié une critique à laquelle je réponds plus loin.

du pays. On peut en trouver une autre preuve claire, et qui devient chaque jour plus évidente, dans le fait que, pour ne pas heurter cette opinion calme de l'élite qui se tait en public mais qui pense souvent tout haut, les journaux anticonscriptionnistes importants, tout en continuant de condamner le gouvernement qui nous a imposé cette loi de conscription (c'est leur droit et leur devoir), ne disent pas ou ne disent plus nettement que nous ayons le droit, encore moins le devoir, de risquer la guerre civile en offrant à cette loi une résistance quelconque.

Pour des raisons qui ne seront peut-être pas les miennes — et il n'importe, tout chemin mène à Rome — on en viendra tout prochainement, à prêcher, comme je l'ai fait, cette vieille doctrine qui n'aurait jamais dû scandaliser personne : le respect de la loi.

LES CRITIQUES

A l'appui de cette doctrine et pour démontrer qu'il fallait en appliquer le précepte, j'ai invoqué des raisons qui s'appuient sur des faits concrets et sur des vérités psychologiques.

Les critiques, dans les correspondances ou dans la presse, sont surtout dirigées contre ces faits ou ces vérités que l'on conteste. Nous en examinerons quelques-unes, plus loin, en lisant les lettres de mes correspondants ; il y a cependant trois objections principales qui exigent peut-être une réponse plus générale, celles-ci :

1° Il n'est pas exact de dire que *nous sommes seuls*, nous Canadiens-Français, à ne pas vouloir de la conscription ;

2° Le point d'honneur n'est qu'*affaire de sentiment*, le devoir, c'est de vouloir le bien de son pays, d'abord, même au risque de se perdre de réputation ;

3° Il s'agit, pour nous, d'être non pas des Français, mais des Canadiens.

Voyons.

1° SOMMES-NOUS SEULS ? “ Poser une question, a dit quelqu'un, c'est souvent la donner ”. C'est cette question qu'on me donne avec le plus d'entrain. Il ne s'agit pourtant, il me semble, que de s'entendre sur les termes pour tomber d'accord sur le fait.

Et d'abord, de quel *isolement* ai-je uniquement parlé ? N'ai-je pas pris soin d'en marquer vingt fois le caractère purement *officiel* et *apparent* ? Cependant, un censeur, par exemple, écrit ceci : " M. Roy met à la base de son travail le fait qu'aujourd'hui il n'y a que les Canadiens-français qui soient opposés à la Conscription . . . Il n'est pas exact de dire que les Canadiens-français sont seuls contre la mesure et que les anglo-canadiens sont tous en faveur ". Ce n'est pas exact, en effet, mais, cela, je ne l'ai jamais dit ! Ce que j'ai dit, c'est que, à la *Chambre*, nous avons été seuls, ou presque seuls, à voter, *par nos députés*, contre la loi de conscription ; que " ce vote avait séparé les représentants du pays en deux camps ", les Anglo-Canadiens dans l'un, les nôtres dans l'autre. C'est là le fait point de départ. (Pages 5, 6, 17, 19 etc.). Ce fait, personne ne peut le contester.

Il y a eu, même là, des exceptions ? Je n'ai pas omis de le constater, et de dire pourquoi elles ne comptent pas ; j'aurais pu ajouter qu'elles accentuent davantage le fait dont nous aurions intérêt à corriger le sens. Non seulement ai-je toujours parlé uniquement du " vote terrible ", mais j'ai formellement exprimé l'opinion (hors de la Chambre il n'y a plus de partage net, donc plus de certitude) que " le referendum démontrerait peut-être que le peuple—le *peuple anglais pas plus que le peuple canadien-français*—ne veut prolonger l'effort dans le sens des sacrifices en hommes " (Page 6). Je dis, il est vrai, que " l'injure dont il faudra nous laver . . . c'est que seuls au Canada, nous refusons l'impôt du sang " (Page 19), mais j'avais déjà dit et je devais répéter (pages 7 et 33) que l'injure n'était justifiée que par les " apparences " qui avaient été mises contre nous, qu'il serait injuste de nous juger sur ces apparences, que les arguments contre la conscription " paraissaient " seulement n'avoir convaincu que nos esprits. Et, résumant toute ma pensée sur ce point, en effet essentiel au débat, n'ai-je pas, dans la préface, assez clairement affirmé que notre honte était fille du Mensonge ; que de donner à notre seule race le rôle de la recrue qui refuse de marcher, c'est lui faire jouer un rôle faux ; n'ai-je pas crié : " Ce n'est pas vrai ! "

À la Chambre seulement, il a été possible de nous compter ; mais, où ai-je dit qu'en dehors du Parlement " les Anglo-canadiens étaient tous en faveur de la conscription ? "

En fait, sommes-nous seuls ? Evidemment non.

Tout au plus peut-on dire que, proportionnellement, les anti-conscriptionnistes canadiens-français paraissent plus nombreux que les anglais. Et, pour qu'ils le soient vraiment, il y a plusieurs excellentes raisons : une raison en est que la saignée sera immédiatement beaucoup plus vive, chez nous où les fils sont si nombreux, que dans les foyers, si peu remplis, des Anglo-Canadiens ; une autre, c'est que la récupération de notre race sera plus lente parce qu'il nous manquera l'apport de l'immigration qu'on fera exclusivement anglaise ; une autre, que notre attachement au sol canadien a de plus profondes, de plus anciennes racines. . .

Nous ne sommes pas seuls, il y a des Anglo-Canadiens qui sont anticonscriptionnistes, il y en a même qui le déclarent. c'est un fait ; c'est un fait aussi qu'il y en a plus chez nous qui le proclament.

Seulement, ce qui est fâcheux, c'est que notre opposition à la loi projetée, basée sur des faits spéciaux, a pris une forme non seulement plus voyante, mais spéciale. La raison que donne l'anglo-canadien anticonscriptionniste, c'est, ou bien que " la loi ne va pas assez loin " ou bien que le mal qu'elle nous fera économiquement nous empêchera d'aider efficacement aux Alliés, et que ce n'est donc pas le meilleur moyen à prendre " *to win the war* ".

La raison économique est aussi invoquée par les anticonscriptionnistes canadiens-français mais les plus bruyants parmi nous et aussi peut-être les mieux écoutés, y ajoutent cette raison extrêmement périlleuse : nous ne voulons pas de la conscription, pas plus que du volontariat, parce que nous ne voulons plus prendre part à une guerre qui, se livrant pour une cause qui nous est " étrangère ", ne nous intéresse pas !

En fait, nous ne sommes pas seuls ; c'est la forme outrée que l'on donne à notre opposition qui nous isole. Nous nous frappons nous-mêmes.

Il faut faire un pas de plus. D'avoir été seuls au Parlement, cela porte à réfléchir ; d'être seuls, dans le peuple, non pas au fond et en fait, mais de l'être par la manière de combattre la

mesure, cela aussi fait réfléchir, car c'est d'application d'une loi votée qu'il s'agit à l'avenir et de l'attitude que nous allons prendre devant ce fait. Des discours il va falloir passer aux actes. La résistance ira-t-elle chez nous jusqu'à ces "stériles violences" qu'appréhendent ceux-là mêmes qui répudient toute obligation de poursuivre la guerre? Ceux qui ont prêché au peuple des doctrines contraires au sacrifice, qui ont mis d'accord sa conscience et ses instincts de seule conservation, réussiront-ils à endiguer le flot des passions mauvaises et sans frein? S'ils n'y parviennent pas, c'est donc la guerre civile, soit, en vérité, la guerre entre les deux races de ce pays. Les apparences alors deviennent des réalités.

Mais alors, c'est le sang versé, le nôtre, celui de nos femmes et de nos enfants, c'est notre province dévastée et nos demeures démolies qui crieront notre isolement!

Résumons. Nous avons été seuls, au Parlement, contre le projet de loi de conscription; contre la loi sortie des Chambres, nous ne sommes pas seuls au fond, nous sommes seuls dans la forme; dans la résistance à l'application de cette loi générale, serons-nous seuls demain?

2° RAISON ET SENTIMENT (2). — Dans son article du 31 juillet, *l'Action Catholique* me jette, parmi beaucoup de fleurs, ce projectile-ci: . . . Notre réputation, c'est très beau, sans doute, mais vous cédez au sentiment. Or il n'est pas plus sage de faire, du sentiment, la principale règle de conduite des nations que celle des individus; donc votre opinion est respectable mais vos conclusions. . . — Eh! bien, mes conclusions que l'on ne paraît pas accepter, on ne les rejette pas non plus. Du moins on ne le dit pas. On ne les indique pas au lecteur. Quelles sont-elles? Simplement ceci: Notre abstention est excusée par les vexations anglaises et par les manœuvres politiques; notre opposition au projet de conscription était légitime parce que cette loi est inopportune, etc.; mais ce projet étant devenu une loi, et cette loi obligeant tous les Canadiens, nous Canadiens-Français, nous ne

(2) Cette réponse a été écrite pour *l'Action Catholique* et vient de lui être communiquée.

pouvons pas ne pas l'accepter, nous ne devons pas, en y résistant, courir le risque de la guerre civile. . .

Est-ce que, à l'*Action Catholique*, on veut autre chose ? Je ne suis pas le seul à désirer vivement que l'on nous dise où, alors, on veut que nous allions. — “ Vouloir le bien de son pays ”, et “ le vouloir d'abord ”, c'est une conclusion “ honorable ” ; qui le contestera ? Mais, est-ce que tous les hommes publics de ce pays, qui tous, à deux ou trois exceptions près, sont “ honorables ” quand ils ne sont pas “ très-honorables ”, ne peuvent pas dire et ne disent pas qu'ils “ veulent le bien du pays, d'abord ”. Mais la politique est la science des *moyens* à prendre pour arriver à cette fin : le bien public. C'est sur ces moyens que roule la discussion : il faut choisir — lequel proposez-vous ? La loi de conscription est une loi mauvaise, dites-vous. Ai-je dit le contraire ? Mais, après ? Du jour où c'est une loi, d'être une loi détestable, est-ce que cela nous donne le droit de ne pas nous y soumettre ? Est-ce la première loi néfaste que l'on inscrit dans nos statuts ? Et n'est-il pas arrivé que d'autres lois aient été sanctionnées, qui violaient directement et nos droits à l'usage de notre langue et nos principes religieux, et que le Souverain Pontife nous ait adjuré de les accepter ? Pourquoi ? Parce que c'étaient des lois, et parce que, entre le mal qu'est une loi et le mal que peut être la résistance à cette loi, il faut choisir le moindre. Parce que le bien du pays exige souvent le sacrifice de nos opinions, même justes et plus rationnelles, à l'ordre émané du pouvoir qui détient l'autorité.

A cet argument de pure raison, on ne fait pas même allusion. On en relève un autre qu'en effet j'y ai ajouté. J'ai bien dit que pour nous, groupe canadien-français, résister à l'application de cette mesure de guerre, outre que ce serait aller à la guerre civile et donc, à la guerre de races, ce serait “ *nous perdre de réputation et que nous n'avons pas ce droit. . .* ” Même si ce n'est là qu'un *sentiment*, je conviens que j'ai demandé d'en tenir compte. Mais ce que je n'ai jamais ni dit ni laissé entendre, il me semble, c'est que du sentiment même le plus respectable il soit “ sage de faire la *principale* règle de conduite des nations ”. Non. Chaque nation a pour premier devoir de bien comprendre ses intérêts, et sans léser les autres, de rechercher son bien, à elle. C'est affaire

de claire vision et c'est à dire d'intelligence, de raison d'abord ; le sentiment vient après ; car les hommes sont ainsi faits que les uns pensent et que les autres sentent, que 'es idées seules attirent les uns, les sentiments les autres, et que pour amener les citoyens à la vérité politique, c'est le rôle des chefs de l'opinion d'en appeler à la raison d'abord, aux nobles élans du cœur ensuite. — Jamais aux bas instincts négateurs des sacrifices.

Eh ! bien, est-ce que vingt fois, au cours de mon travail, je n'ai pas rappelé que, entrés par *intérêt* national dans la guerre, c'est aussi par *intérêt* national que nous devons, nous Canadiens-Français, accepter le *fait* de la conscription ? Argument de raison.

Notre honneur national, ai-je ajouté, notre réputation exige que nous consentions vaillamment le sacrifice imposé Argument de sentiment, dit-on. Soit. Mais il est à sa place, la seconde. Il joue son rôle qui est simplement de fortifier, d'appuyer le premier. Seul, il chancelle, et le raisonnement, boîteux, chavire. C'est fatal. Mais, comme renseignement auprès des lecteurs sur ma thèse et sa façon de se tenir debout, ce n'est pas complet ni tout à fait juste, on en conviendra. Il me semble que j'ai le droit de me plaindre de cette amputation. J'en souffre. Les lecteurs du journal ont peut-être eux aussi le droit de savoir qu'il y a cet argument de raison qui est le principal et non pas seulement celui de sentiment qui est l'accessoire.

Les lecteurs du journal ne savent pas non plus qu'à la base de tout le raisonnement, je fais une distinction entre un *projet de loi* et ce projet devenu la *loi du pays*. Cette distinction, évidemment est essentielle. Il y a entre les deux plusieurs différences, j'ai signalé celle-ci : contre l'un, on *pouvait* penser, dire et faire tout le mal possible ; en face de l'autre, opinions et discours deviennent futiles et *il ne reste* qu'une chose à faire. *Dura lex, sed lex.*

L'argument de raison, ici, appuyé sur des faits patents et sur une base doctrinale très ancienne, ne s'aide d'aucun sentiment. Les lecteurs de l'*Action Catholique*, qui sont invités par leur journal à juger ma thèse, n'ont-ils pas le droit d'en savoir au moins les données fondamentales ?

3° SOMMES-NOUS DES FRANÇAIS OU DES CANADIENS ? —

Faut-il croire vraiment que nous soyons enfoncés à ce point dans l'incohérence, qu'il faille nous demander ce que nous sommes ! Comme si la guerre et la loi de conscription, en changeant nos habitudes, nous avaient aussi changé notre nature et " marmité " l'un de nos noms ! Car nous en avons deux. Nous en avons deux depuis longtemps. Depuis le jour, sauf erreur, où, il y a plus d'un siècle, les habitants de ce pays, qui n'étaient pas des Sauvages appelés Hurons, Iroquois, ou Algonquins, mais qui étaient venus de France, eux ou leurs pères, ont dû vivre ici avec d'autres colons qui étaient venus d'Angleterre. Familles françaises, familles anglaises il y avait, il y a toujours entre elles ces différences profondes que la race établit entre les nations qui ne sont ni de même sang, ni de même langue ni de même mentalité. Chacune de ces races tenait à conserver, avec sa personnalité propre, le nom qui les distingue l'une de l'autre. Et il y avait donc, il y a toujours ici des Français et des Anglais. Et cependant le nom, tout seul, n'était plus juste, car ces Français et ces Anglais s'étaient donné une nouvelle patrie ; ils n'habitaient plus ni la France ni l'Angleterre, ils étaient aussi devenus des Canadiens. Les deux nations dont la même autorité suprême faisait un seul peuple, mais qui voulaient rester chacune soi-même, prirent le double nom qui, pour elles-mêmes et pour les autres peuples, révélait, sans méprise possible, et leur commune patrie canadienne et leur nature distincte. Nous nous appelâmes tout simplement ce que nous sommes vraiment, des *Canadiens-Français*. Ce nom, qui ne ment pas, nos ancêtres ne l'ont-ils pas toujours fièrement porté ? A-t-il, à un certain moment de notre vie, cessé d'être le nôtre, n'avons-nous pas appris, tout petits, qu'il n'avait jamais cessé d'être glorieux et qu'il fallait lui conserver tout son éclat ? Ce nom, que nous avons dans le cœur, est-ce simple nom " sentimental ", n'est-il pas quelque part dans nos statuts, et n'y est-il pas pour quelque chose qui touche à nos intérêts de toutes sortes ?

Pourquoi, dans ce branle-bas de la guerre, veut-on nous le saboter, notre nom de Canadiens-Français ? Parce qu'il nous distingue de ceux qui, Canadiens comme nous mais non Français, nous font ici subir les avanies que l'on sait ? Parce que, ce double nom, il dit à la fois et nos droits à notre sol et les vertus de la race

qu'on ne tue pas ? Parce que, plus que jamais dans notre existence, il faut à notre salut le secours de la force qui se puise aux sources profondes de l'âme et du sang que ce nom désigne ?

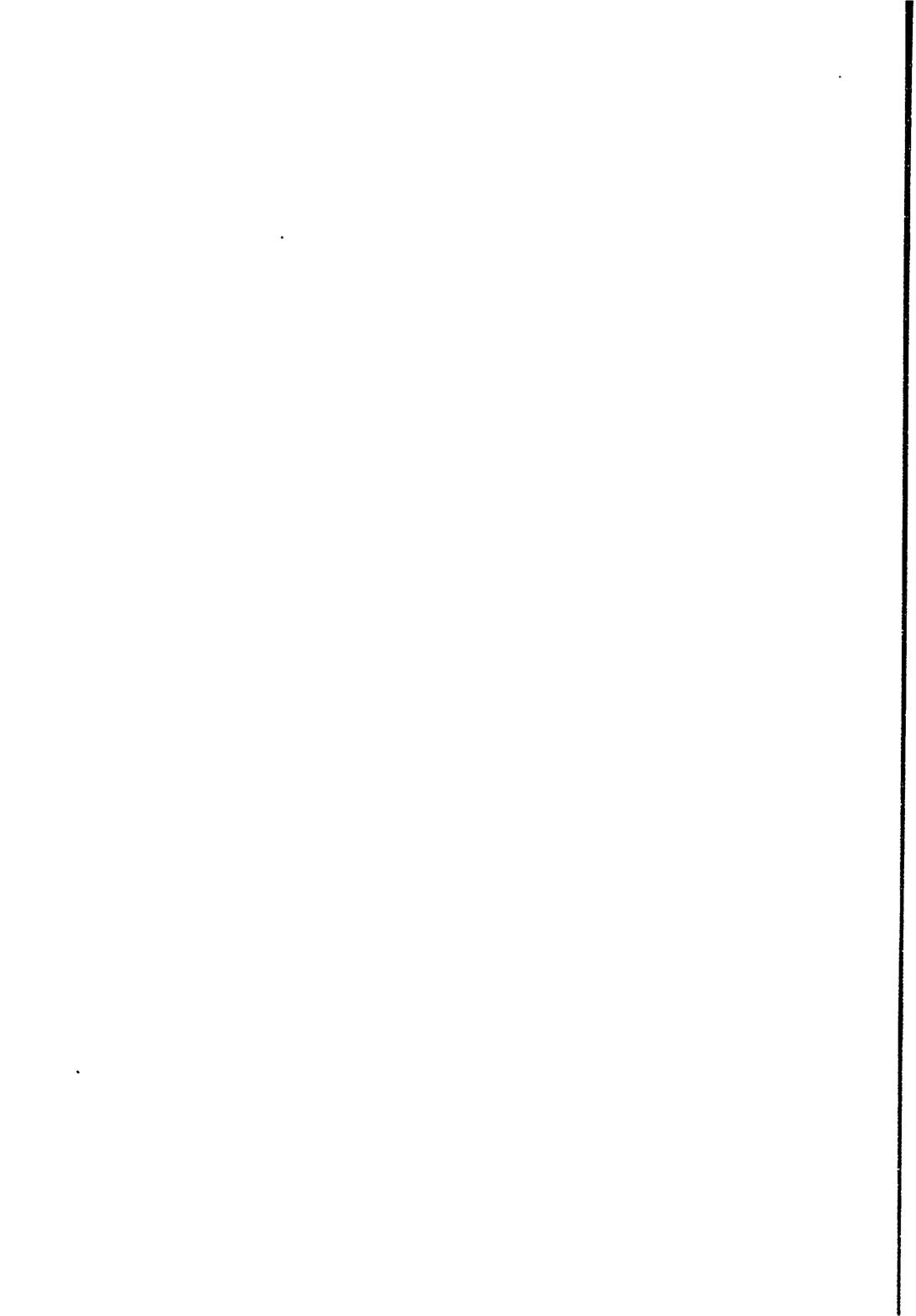
— Non, mais on veut que nous soyons “ des Français d'abord ”.

— Qui veut cela ? Qui le demande ? Ce n'est pas moi. Je demande, moi, de nous en tenir aux faits fondamentaux, ethniques et géographiques, de relire *notre* histoire qui est une épopée *canadienne-française*, d'en poursuivre la trame vers une plus grande source de vie intégrale. Pour cela, au moment où les dangers qui nous courons sont plus grands, où donc nous avons besoin plus que jamais de toutes nos forces, je demande qu'on ne nous affaiblisse ni dans le fait, en nous faisant subir une diminution de valeur intrinsèque, ni dans le nom que nous portons, en lui faisant subir l'amputation du vocable français — au moment précis où ce nom-là, tout seul, redevient un titre de gloire universelle. Et enfin si jamais notre sort nous met dans la nécessité de donner la préséance soit à la patrie canadienne soit à la race française — toutes les deux sont à nous et nous sommes à toutes les deux, — le choix ne m'embarasse pas, je laisse chacune d'elles à sa place, je suis l'ordre indiqué par les noms que réunit le trait d'union — c'est si simple qu'on l'a dit providentiel — et je demande que nous soyons non pas des Canadiens tout court, non pas des Français tout court, non pas des Français d'abord des Canadiens ensuite, mais que nous soyons ce que nous ne pouvons pas ne pas être, des *Canadiens-Français*.

Quant aux Canadiens-Anglais, s'ils veulent raisonner et agir ainsi, l'on aura tort de se lamenter. Ils ont le même droit que nous d'être ce qu'ils sont. Qu'ils usent de tous leurs droits et cessent de violer les nôtres et nous n'aurons rien à dire. Ils n'ont pas de droits supérieurs aux nôtres, mais les mêmes. Ils n'ont aucune supériorité sur nous... Pour le moment, c'est de devoirs qu'il s'agit, du devoir militaire de servir; le service commandé par le pouvoir les frappe comme nous; ce qu'il ne faut pas, c'est que, en face de ce devoir, nous leur soyons inférieurs.

F. R.

Québec, 22 août 1917.



APPENDICE B

(POUR LA TROISIÈME ÉDITION)

D'AUTRES LETTRES

De tous les coins du pays, il m'est venu de nouveaux et très nombreux témoignages. Je publie quelques-uns de ceux qui approuvent sa restriction ; je publie tous ceux qui renferment des réserves ou des critiques : mon seul objet est toujours de jeter sur le sujet le plus de lumière possible. (Au nombre des lettres de critique, il y en a une cependant pour laquelle je fais exception et que je ne publie pas : son auteur, que je ne connais point, non seulement y met des injures à l'adresse de l'Angleterre et de la France, mais y fait sa prière pour le triomphe de " l'Allemagne sur nos deux métropoles " et pour la défaite de notre civilisation au profit de la culture allemande. Il prétend que son état mental est le fruit de l'enseignement reçu dans un de nos collèges classiques : comme j'ai la preuve de son erreur et que je la publie, je ne peux pas, pour lui donner le plaisir de se compromettre, véhiculer la boue dont il couvre tout le monde. Il termine en m'adressant à moi-même des injures et en " m'assurant de son mépris " ; s'il n'y avait que cela, je publierais, en assurant mon correspondant anarchique que je serais désolé de partager avec les Boches son estime.)

Les lettres qu'on va lire sont toutes signées de noms bien connus. Dans certains cas, j'ai remplacé la signature par des initiales, qui ne sont pas les vraies : je respecte la volonté, exprimée ou présumée, de ceux qui, parmi mes correspondants, ont des objections parfois très graves à ce que leur nom soit livré au public. Je renouvelle mon remerciement à ceux qui, en me permettant de révéler leur personnalité, consentent à courir des risques et donnent à ce petit livre de combat une valeur d'autorité qui lui manquait.

Les notes au bas des pages sont de moi.

Voici ces lettres :

I

D'UN SÉNATEUR LIBÉRAL (1)

Cher monsieur Roy,

Je vous remercie bien cordialement pour l'envoi de votre plaquette, *L'Appel aux Armes et la Réponse canadienne française*.

Il n'aurait jamais été question de conscription au Canada si le gouvernement avait mis à profit l'enthousiasme qui se manifesta à Montréal et ailleurs dans la Province de Québec aux premiers jours de la guerre, pourvu que le recrutement volontaire eût été fait avec système et sans y chercher l'avantage de parti. Je ne crois pas non plus qu'il y aurait eu une explosion dans la Province de Québec comme celle dont nous sommes témoins aujourd'hui si ce n'eût été de l'attitude des gouvernements d'Ontario et du Manitoba et de la presse de ces provinces contre les Canadiens-français et la langue française.

Je crois que l'opposition violente que l'on fait au bill de la conscription dans la Province de Québec est surtout inspirée au provoquée par cette persécution.

On ne saurait trop répéter à nos amis de la Province de Québec l'excellent conseil que vous leur donnez. Maintenant que la majorité s'est prononcée, il faut se soumettre. Il serait même à désirer que les sages, comme vous, entreprennent immédiatement une campagne pour arrêter de suite les attaques idiotes et criminelles comme celles de Montréal récemment. Si ces actes de désordre sans nom et sans excuse se répètent, je crains bien que notre cause ne soit à jamais perdue.

Bien à vous,

(1) Qui a voté, au sénat, contre le projet de loi de conscription.

II

DE L'HONORABLE THS CHAPAIS, CONSEILLER LÉGISLATIF

Saint-Denis, 30 juillet 1917.

Cher monsieur Roy,

J'ai lu tout d'une haleine votre brochure. Et je viens vous prier d'agréer mes plus chaleureuses félicitations. Ces pages vivantes et vibrantes sont noblement pensées et admirablement écrites. Vous avez fait à la fois une belle œuvre et une belle action. *En vous parlant ainsi je ne veux pas vous laisser croire que je suis en tout et partout de votre avis...*

Je désapprouve complètement le bill de conscription du gouvernement, que je considère une mesure inopportune, impolitique, excessive, contraire au véritable intérêt national (2). Mais j'abonde dans votre sens lorsque vous déplorez le malheureux concours de circonstances qui met apparemment tous les Canadiens français d'un côté, et tous les Canadiens anglais de l'autre. Et j'applaudis de tout cœur à votre conclusion relativement à notre attitude en face du fait accompli. Enfin j'admire l'élévation de pensée, l'émouvante sincérité d'accent, le souffle de généreuse fierté nationale qui donnent à votre brochure un si poignant intérêt. Ces pages ne peuvent faire que du bien. En les écrivant vous avez rendu service à vos compatriotes, et brillamment accru votre réputation littéraire. Merci de votre envoi, et croyez à ma sincère admiration.

Bien cordialement à vous,

THS CHAPAIS.

(2) On sait que, pour ne pas voter contre ses convictions, M. Chapais vient de refuser l'invitation d'entrer au Sénat.

III

D'UN AUTRE SÉNATEUR LIBÉRAL, (3)

Cher monsieur Roy,

J'ai lu votre brochure avec un très vif intérêt. J'y ai retrouvé tous les sentiments et toutes les émotions qui n'ont cessé d'agiter mon âme et d'être ndre ma pensée depuis les débuts de la guerre et plus spécialement et plus violemment depuis que je me suis trouvé en face de l'obligation de me lever au sénat pour parler au nom des nôtres à la population anglaise. Je vous envoie mon discours dans la première édition non révisée. Vous y trouverez toute ma pensée. Pour défendre ma race il me fallait dire sa mentalité exclusivement canadienne..

Vous avez raison de plaider en faveur du respect de la loi.

Sir Wilfrid sonne la même note Sir Lomer Gouin vient de dire la même chose.

.....
.....
.....

Les élections changeront peut-être la physionomie des choses. Espérons qu'elles apporteront la détente nécessaire.

Cordialement à vous.

IV

DE SIR GEORGES GARNEAU, ANCIEN MAIRE DE QUÉBEC, (4)

Québec, le 26 juillet 1917.

Cher monsieur Roy,

J'ai lu avec un vif intérêt la brochure que vous avez eu l'amabilité de m'adresser. Sauf quelques petites réserves quant à cer-

(3) Qui a voté contre le projet de conscription.

(4) Sir Georges Garneau, libéral indépendant, fils de feu l'hon. Pierre Garneau, ancien ministre, ne prend pas de part active aux campagnes politiques. Il est professeur de Sciences à l'Université Laval, membre de la Commission des services d'utilité publique et président du comité de la *Bonne Entente*.

tains détails de vos prémisses, réserves qui toutefois n'invalident pas vos conclusions, je trouve que vous avez fait là une œuvre vraiment patriotique et je souhaite ardemment que votre travail soit lu par tous les nôtres, dont un si grand nombre — hélas ! — font fausse route. J'en ai adressé un nombre d'exemplaires au dehors et j'en parle à tout venant. Je vous prie d'agréer ce petit travail de propagande comme un faible témoignage d'admiration et de reconnaissance.

Votre tout dévoué,

J.-GEO. GARNEAU.

V

DE M. J.-A. LANE, AVOCAT, C. R.

Québec, 31 juillet 1917.

Mon cher confrère,

Je désire accuser réception de l'exemplaire de l'opuscule que tu m'as envoyé, intitulé : *L'Appel aux armes*. Je t'en remercie cordialement et je te félicite du résultat de ton travail. C'est bien écrit et bien pensé. Ce ne sera pas populaire, car le peuple est enlisé dans une voie dont il ne veut pas sortir. (5)

La haine de l'Anglais, son indifférence pour la France, l'empêchent d'apprécier la position qu'il se fait à lui-même. Il semble avoir perdu la vision des grands principes qui sont engagés dans la présente guerre.

Son apathie pour la France n'a pas d'autre explication que dans le fait que, depuis 40 ans, on lui prêche que la France est athée, libre-penseuse, persécutrice de la religion et des religieux, qu'il faut qu'elle soit punie, etc. C'est ainsi qu'on a détruit chez

(5) M. Lane, ancien député, au parlement provincial, de la division de Québec représentée à Ottawa par M. Laurier, est un libéral. Il connaît le peuple dont il parle et le peuple le connaît : c'est un tribun dont l'emprise sur les foules est sans égale. M. Lane, depuis quelques années vit surtout au Palais : il est parmi les membres du barreau, au premier plan.

lui l'amour de la France qui existait encore et qui faisait battre son cœur après la guerre de 1870-71. Il n'écoute même plus la voix du sang et il est entré dans une période de léthargie et d'insensibilité.

Aussi, il se prépare un piteux avenir et un rôle regrettable dans notre propre pays. Je ne crois pas que ce soit un grand titre de gloire, ni ici, ni à l'étranger, que de dire qu'on est Canadien-Français, quand la tempête mondiale sera terminée.

Ton ouvrage démontre que tu as eu une juste vision du sort qui nous attend, que tu en crains les conséquences et que tu désires y apporter remède.

Ta louable initiative mérite d'être appréciée et encouragée et je m'honore en faisant quelque chose en ce sens.

Je te prie de me croire,

Ton bien dévoué.

J.-A. LANE.

VI

DE M. ARMAND LAVERGNE, AVOCAT, (6)

Québec, 24 juillet 1917.

Mon cher ami,

Je te remercie de l'envoi de ta brochure : *L'Appel aux armes*.

D'abord, laisse-moi te dire que rien ne peut altérer l'estime que j'ai pour toi ; ton caractère et ta conduite te mettent au des-

(6) Ancien député, à Ottawa puis à Québec, La Vergne est "l'enfant terrible" du groupe nationaliste ; orateur populaire extrêmement osé, beau joueur au jeu des batailles de *hustings*, il est souvent, avec ses amis, la victime de son esprit, dont les sautes indisciplinées heussent tout — même ses idoles. Il est le plus célèbre lieutenant de M. Bourassa. Lieutenant-colonel de milice, il commande un régiment, en temps de paix ; il n'a peur de rien pour tant et serait, au front, le plus brave de ses soldats. Il a grandi en se battant ici contre les Anglais, il ne veut pas changer d'ennemis. Au fond mon sentiment, c'est qu'il engrage surtout d'être attaché ici par des liens politiques, alors que, pour être vraiment lui-même et donner sa vraie mesure c'est un rôle dans la grande guerre qu'il lui conviendrait de jouer. Notre amitié date de nos années de collège.

sus des soupçons qui naissent naturellement devant l'attitude d'autres conscriptionnistes. (7) Et d'ailleurs j'aime trop la liberté d'opinion pour moi-même pour ne pas en reconnaître le droit à chacun.

C'est une grande, une grosse, une grave question que tu discutés. La façon dont tu le fais, même lorsque tu nous condamnes, est un repos des injures et de la boue versées par torrents sur ceux qui croient devoir résister encore une fois aux menées de l'impérialisme.

Enfin tu reconnais qu'il est permis, tout en restant honnête, d'avoir une opinion différente sur un problème de cette importance.

Heureux ceux qui sincèrement peuvent dire : " Nous seuls détenons la vérité et nous seuls avons le droit, dans notre infailibilité, de condamner l'autre thèse ". Pour ma part, je crois que nous avons raison, mais seul l'avenir dira si nous ne nous sommes pas trompés.

Mais il rendra aussi témoignage à notre sincérité et dira que nous avons agi à cause de notre seul amour pour la patrie canadienne.

Mais il y a bien longtemps que j'ai dit que j'aimerais cent fois mieux m'être trompé, et devenir la risée ou l'objet du mépris de tous, que de voir se réaliser quotidiennement les événements qui, pour moi, sont en train de faire disparaître la paix, la liberté et l'avenir canadiens.

Je n'ai guère le temps de te faire une critique de ton livre. D'ailleurs, improvisé par la nécessité de l'heure, orateur, journa-

(7) La Vergne me classe parmi les " conscriptionnistes ". Pourquoi cela ? J'ai plusieurs fois écrit que le projet Borden était inopportun, vexatoire etc. et je n'ai blâmé personne d'avoir combattu ce projet ; mais je demande que l'on accepte le *loi rotée*, si mauvaise soit-elle, parce que c'est une loi, parce que c'est une loi qui appelle tous les Canadiens, Anglais ou Français, sous les drapeaux. Il y a donc une distinction à faire qui n'a rien de subtil, il me semble. Ainsi les prêtres, les évêques français, qui d'après le droit canon n'auraient pas dû être forcés par la loi de porter les armes, n'en ont pas moins pris le fusil et le sac quand cette loi, on l'a appliquée à leur pays. Le terme serait-il juste si, parce qu'ils se conforment à une loi de conscription, on les appelait " conscriptionnistes " ? Et quand on loue ces prêtres d'avoir fait leur devoir, tout leur devoir de soldats, après avoir été les premiers à partir, non seulement en France mais à l'étranger où une résistance même *passive* n'eût pas été nécessaire — qui donc ose contredire ?

liste, écrivain ; devant ta supériorité manifeste, puisque le sort t'a permis d'étudier dans le calme et à l'abri du besoin, mon incompetence hésite ou se trouble. Cependant je voudrais te poser quelques questions.

Placés à des angles différents par la pensée et par la vie nous voyons évidemment les êtres et les choses de façon différente.

Crois-tu vraiment que ce soit " la lutte de la civilisation contre la barbarie ? "

Entre les Boches et leurs cousins anglo-saxons les différences sont-elles tellement grandes ?

Regarde la mappemonde, quel est l'oiseau de proie de l'humanité, est-ce l'Allemagne ou l'Angleterre ? (8)

Et les Russes... nos alliés ?

Sommes-nous, les Canadiens-français, seuls contre la conscription ? (9)

Ici je suis mieux posté pour voir et tu ne pourrais croire les témoignages nombreux que je reçois quotidiennement des provinces anglaises. Sur un referendum la conscription serait balayée trois contre un dans *tout* le pays.

Sommes-nous Français ou Canadiens ? (10) Pour ma part,— et tu sais que j'ai cherché à défendre pouce par pouce le patri-

(8) A cette question, qui d'ailleurs est mal posée, c'est-à-dire à contretemps (La Vergne s'est peut-être amusé à vouloir faire de moi un défenseur des Anglais, sachant bien quel cœur je mettrais à la besogne ?) — j'ai déjà répondu en partie quand j'ai parlé de la voracité impérialiste de Londres, du bochisme en Ontario, des prétendus "sauveurs de petites nationalités", etc. Il fallait dire ces choses pour la défense des Canadiens-Français. Il y a un fait, un fait énorme qui nous enlève le droit d'aller plus loin ; ce fait, c'est la guerre. Nous sommes en guerre avec l'Allemagne, et les Anglais sont nos alliés.

L'Allemand fait la guerre à *notre* civilisation ; il nous fait cette guerre au nom de sa civilisation, violatrice avouée des traités, prôneuse de procédés barbares. Pour la défense de notre culture, l'Angleterre, nue par quelque raison que ce puisse être, est à nos côtés. Voilà, il me semble, ce que l'on doit parfois se rappeler.

...Et toi, Lavergne,—vous, mon colonel— qui ferez sûrement comme vous dites et serez le premier à " marcher, quand le Canada sera attaqué ", ne marcherez-vous donc pas alors avec ces mêmes Anglais ? Serez-vous libre, sur votre mappemonde, de faire le choix de vos alliés ?

(9) Sur cette question de notre isolement, j'ai fait plus haut une réponse générale.

(10) Sic.

moine gaulois des ancêtres, — je suis Canadien et Canadien seulement.

Comment peut-on reprocher aux Anglo-Canadiens d'être trop anglais et pas assez Canadiens, si nous voulons être d'abord des Français.

Ah ! ... si nous étions dans la position de l'Alsace-Lorraine, ce pourrait être différent.

Et la démocratie que devient-elle en tout ça ? (11) A quoi bon lutter, mourir pour elle, si à cette heure même il est permis de dire au peuple : tu ne saurais te gouverner toi-même, tu n'en as pas la compétence. Convaincu en mon âme du danger que présente pour le Canada, colonie, la participation à des guerres qui ne l'intéressent pas, sur lesquelles il n'a et ne peut exercer aucun contrôle, j'ai cependant consenti à suspendre ma doctrine; à la renvoyer à après la guerre, malgré la certitude de ruine et de banqueroute pour le pays, si le peuple donnait son approbation à la participation ou à la conscription, — conséquence logique de la première, — dans un plébiscite librement exprimé.

Est-ce là trop demander ? est-ce de la démagogie ?

Ou n'est-ce pas la négation du droit et de la justice, de la seule liberté, que d'accepter une loi désastreuse d'un gouvernement sans mandat, dont l'existence se prolonge par coups d'état, qui ne représente plus l'opinion publique, mais le contraire, *et qui le sait.*

Tout plutôt que cela.

(11) La démocratie ? Eh ! bien, tant pis si nous ne pouvons nous mettre d'accord sur ce sujet. Mais elle m'intéresse de moins en moins : j'admire que de bonne foi l'on puisse "lutter, mourir pour elle" car j'admire tous les enthousiasmes sincères; mais cette part faite au sentiment, je trouve, comme M. Bourassa, que vraiment l'on abuse du mot démocratie. Et les tirades brillantes de M. Viviani par exemple ne m'éblouissent pas au point de ne pas voir que la démocratie conduit les nations qui s'y abandonnent, à ce que Maurras appelle "tous les culs-de-sac de la déraison". C'est un trop long procès à faire que celui du régime démocratique : très séduisant en théorie, moins odieux qu'un autre en temps de paix, il a le tort de ne pas prévoir et de faire faillite en temps de guerre. Et c'est pourquoi, dans les grandes crises, la direction me paraît meilleure qui vient d'en haut, que d'en bas.

Et c'est La Vergne qui soulève l'objection ! Ses succès auprès des foules ont dû le griser un peu. Ses mots sur le peuple, sur ce capricieux et volage électeur, ont fait trop souvent nos délices, pour que son pleur versé sur ce pauvre peuple qu'on ne consulte pas, ne nous fasse pas sourire. Il nous a trop bien démontré — et de quelle façon amusante ! — ce que valent ces consultations-là.

Et ils l'ont bien compris ceux qui sachant la race canadienne-française le grand, le seul obstacle à l'impérialisme, au triomphe de l'imperium anglo-saxon sur la liberté du monde, ont juré de la déshonorer et de la faire disparaître.

Mais je m'aperçois que je suis en train d'écrire à mon tour tout un livre, pardonne-moi d'avoir été aussi long.

Si tu as raison, j'espère que Dieu donnera le triomphe à ta théorie. Personne plus que moi ne sera heureux de ton succès.

Mais je garde, malgré les sentiments que tu exprimes si bien et qui émeuvent mon atavisme français, je garde ma foi en mes idées, foi trempée bien souvent dans les larmes et la souffrance, et qui, pour cela peut-être, reste si tenace.

Et je résume : si le peuple dit oui, je m'incline, j'accepte et je suis.

Mais si on refuse à la nation le droit d'exprimer son opinion, il faudra bien faire ici " l'appel aux armes " pour la défense ici des droits de la démocratie.

Dans tous les cas, crois toujours à ma sincère amitié et accepte, tout en étant aux antipodes sur le fond, mes félicitations pour la forme de ton travail.

LAVERGNE.

P. S. — Une erreur de fait : Asselin n'est pas le fondateur du nationalisme canadien, car nous luttions depuis 1899 quand en 1907 Asselin était encore secrétaire de M. Gouin. (12).

(12) C'est un de mes correspondants qui fait d'Asselin le fondateur du nationalisme (page 43). Il faudrait vérifier, je n'ai pas de preuves certaines sur ce point ; mais il y a lieu de croire que c'est mon correspondant anonyme qui a raison. Tous ses amis savent qu'Asselin avait déjà des idées quand il était secrétaire du Procureur-général. Si le nationalisme n'est pas sorti de ces idées, il est certain qu'il s'en est nourri.

VII

DE M. GUSTAVUS G. STUART, AVOCAT, C. R. (13)

Quebec, 24 July, 1917.

My Dear Roy,

I have read your *L'Appel aux armes*, with absorbing interest, in parts with enthusiasm, in parts with dissent, but always strongly moved by the emotion with which you have written.

I have felt, in a lesser degree, what you feel about the French Canadian attitude in the war. A sense of shame and anger that none of our public men, on either side, has felt it a duty to lead the people -if they had been led in the beginning, the result would have been different. The truth is the politicians never ceased to be politicians, and were waiting to see if party advantage could be gained.

I think your judgment of Bourassa is not only far too lenient but is not accurate. I have no fault to find with his holding and expressing the opinions he really holds, however wrong I may conceive those opinions may be, but I object to the falsification of history which he publishes. No man has a right to say what is not true, least of all a man of education and intelligence, and he constantly uses that most dangerous form of falsehood, where ignorant people are addressed, *suppressio veri* and the telling of half truths. I think he is primarily responsible for the condition of things, partly directly thro' his paper and partly thro' his influence with the clergy.

There is no doubt that from the beginning, the clergy have been hostile. At first indisposed to France, indifferent to En-

(13) M. Stuart porte l'un des plus beaux noms dans le monde de notre magistrature ; ce nom, il l'a illustré encore davantage, par son talent, son caractère, son sacrès au barreau. Notre société anglaise, quand il s'agit pour elle d'exprimer publiquement quelque part son avis, n'a pas de représentant plus respecté, plus respectable que M. Stuart. M. Stuart est conservateur ; il ne fait pas de politique active. Ses lettres révèlent trop bien l'état d'âme des Anglais cultivés de chez nous, pour ne pas être publiées : elles renseigneront les lecteurs canadiens-français, elles instruiront nos compatriotes anglais.

gland, and indifferent or blind to the larger issue of civilisation and public morality endangered and latterly actively hostile. (14)

The Bishops seem to have lost control of the lower clergy, for some at least, have seen the danger to their own people involved in their attitude.

There are some matters, both of fact and of inference, in which I disagree with you, and as the subject is of supreme importance to both of us, I shall take the liberty of pointing them out.

You say at p. 7. "La haine de race... nous a fait ce mal". I sincerely think you are wrong in supposing that here is any hatred on the part of the average English speaking Canadian towards the French Canadian. There is much indifference, much prejudice, in some cases contempt — but is there any more of these very undesirable characteristics, than on the part of the average French Canadian, towards the English? Perhaps instead of contempt, you should in the case of the French substitute envy. (15) The weaker and poorer are naturally envious of the stronger and more prosperous — that is only poor human nature.

With reference to the Ontario School Question may I point out to you two things which are usually overlooked — 1st — The quarrel is between Catholics, that is Irish and French. Protestants, as such have no interest in it, tho' no doubt the Ontario government has taken the side of the Irish. (16) 2nd, The ordinary Ontario voter has been told for years that the French

(14) Il y a certainement eu, de la part de quelques membres du clergé, des paroles, même des actes de véritable hostilité ; mais ce sont des cas isolés. Les lettres que j'ai reçues des plus représentatifs parmi les prêtres, du ministère et surtout de l'enseignement, ne permettent d'affirmer que la proposition de M. Stuart, trop générale et, il est vrai, conforme à l'opinion courante, ne rend pas justice au clergé.

(15) Dans une lettre subséquente, provoquée par mes protestations, M. Stuart précise sa pensée sur le choix de ces termes. Au fond, peu importe l'étiquette qu'il convient de mettre sur le sentiment qui sépare les deux races ; il est certain qu'elles ne s'aiment point l'une l'autre. Et l'une n'a pas plus de raison de mépriser l'autre que celle-ci n'a sujet d'envier celle-là. Il y a antipathie, cela se voit assez. La race la plus forte par le nombre a cédé à la " pauvre nature humaine " et a abusé de cette force ; de là nos griefs.

(16) Pourquoi ? Sinon parce que la langue française est le grand obstacle à la fusion rêvée par le gouvernement d'Ontario et par ceux qui le soutiennent.

were invading Ontario and driving out the English and that is largely true in the border counties because of their larger birth rate and their willingness to endure harder conditions — the same condition has presented itself in our Townships. Is it then race hatred, or the desire to protect themselves, that has influenced the ordinary man in Ontario, in his attitude towards the question? Incidentally I am told that on two occasions satisfactory settlements have been made, which were refused by the Extremists headed by Senator Landry. However I have no first hand information on this point.

Persécutions anglaises. — At the bottom of your complaints on this head, some of which I do not think are founded in fact — does there not lie the assumption that the French Canadians should have been treated not as Canadians but as a separate nation? And back of this does not the question of the whole future of Quebec lie? It seems to me that Bourassa, and you with him, desire that French Canada should be treated as a separate nation. (17) If that were desirable, in the interest of Quebec, which I deny, it certainly was not possible under our present constitution and no blame attaches to the present government for what was done. If the above is not your view, then, it seems to me that exactly what Bourassa asked, in the quotation on p. 8, has occurred. Canada has intervened in the war as a *nation* and has been recognized as such by England.

And that brings up the question, what of the future? You say at p. 21, that “ nous devons chercher notre bien et travailler à notre bonheur à nous, *nation canadienne-française...* ”

That you should preserve your language and your religion, *cela va sans dire*, — but what else? You say that Quebec has gained nothing by the Confederation — I think you are absolutely wrong, but if you are right, what then? The other Provinces would not agree to dissolve the union, and the English in

(17) Non pas. Il y a un pacte signé entre la nation canadienne-anglaise et la canadienne-française. Nous nous plaignons qu'on ne l'observe pas et que, comme groupe distinct, on viole nos droits. Que demandons-nous qui ne soit de la plus stricte justice? Est-ce notre faute vraiment si le *British fair play* n'est plus dans notre bouche qu'un sarcasme? et si les esprits cultivés, comme M. Stuart, M. Wrong, etc., ne réussissent pas à se faire entendre de ceux qui, parmi leurs compatriotes, cèdent au fanatisme persécuteur?

this province would not agree either — but let us assume for the sake of argument that a dissolution were possible. Do you really think that Quebec would be better off ; that by isolation you would solve the problem which is so sore a question now ? What would have occurred if Quebec had been an autonomous province under the British Crown, when war was declared ? The most that I think could have been hoped for, would have been enlistment of French Canadians in the other Provinces — there would have been no movement by this Province as such. My belief is that there can be no future for Quebec outside of Confederation (18) She must go with the other Provinces and she has the possibility of being the most wealthy and most powerful of the Provinces — on condition that she educates her population. The French Canadian is unrivalled as a mechanic and yet I am told that in the big shops in Montreal very few are foremen, because of their want of education. (19)

Do not imagine that the French Canadian alone suffers from

(18) Cette formidable question du sort de notre nationalité exige à elle seule une très longue étude. Ce n'est pas le temps de l'examiner dans le détail. Il faut compter avec les secrets de l'avenir. Depuis 1760, qu'avons-nous fait au Canada, sinon tâter le terrain, essayer un régime, l'abandonner pour un autre, revenir au premier modifié ; sinon changer de vêtements comme fait l'adolescent qui grandit et dont les goûts d'ailleurs ne sont pas encore bien fixés ou ne sont pas toujours consultés ? La constitution de 1867 nous a fait assez longtemps un costume convenable ; déchiré par le Manitoba et l'Ontario il révèle que nous, nous avons été dupés : il semble évident que l'Ouest lui-même va le trouver trop étroit bientôt. Il va falloir changer encore une fois, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque nous sommes en pleine période de croissance. Alors ? Puisque nous évoluons, il est bon d'indiquer en quel sens chacun croit qu'il faut chercher le progrès. Je n'ai pas voulu dire autre chose, et je serais fort en peine de préciser des solutions futures qui dépendront de circonstances encore inconnues.

(19) Il est bien possible, en effet, que l'ouvrier canadien-français, malgré son habileté " sans rivale " arrive difficilement au rang de contremaître, dans les grandes usines de *Montréal*. Que ce soit à cause de son peu d'instruction, il paraît que non. Les grandes usines de *Montréal* appartiennent à de grosses compagnies anglaises : les meilleures places sont réservées pour des Anglais. L'ouvrier anglais n'est pas plus instruit que son camarade canadien-français, mais il est plus puissamment protégé. La preuve, on la trouve dans toutes les usines dirigées par des compagnies canadiennes-françaises, et même dans toutes les manufactures de Québec et de la région ; les contremaîtres n'y sont pas anglais, et si l'on veut aller plus haut encore que les contremaîtres, on n'a qu'à visiter, par exemple, la plus grande pulperie du pays, celle de Chicoutimi — et l'on constatera que, au point de vue instruction chez l'ouvrier, l'un vaut au moins l'autre.

Du reste, que nous devons accroître encore nos moyens d'enseignement et rendre cette instruction encore plus complète, c'est de toute évidence.

the position in which the two races are placed -- the position of the French in Canada is paralleled by the position of the English in Quebec — tho' I recognize that their greater wealth makes a difference. — Be sure that we have got to get a'ong together and knowledge of one another is all that is required to do away with most of the friction — *If the teaching of both languages were made compulsory throughout the Dominion, a long step towards reconciliation would be made.* (20)

Do the clergy really wish the population generally to learn English? My impression is not — but I may be mistaken. (21)

In my opinion the greatest loss which the French Canadians will suffer by reason of their abstention from the war is the loss of self respect. They will also lose the broadening of character which comes of association in a great enterprise, and finally they will miss the deepening and ennobling of character which follows from a great sacrifice. I am sorry—sorry.

Forgive my long tale.

Yours faithfully,

GUSTAVUS G. STUART.

VIII

DE M. STUART.

Quebec, 1 August, 1917.

Dear Mr. Roy :

I am in receipt of your letter of the 31st ult. for which I thank you. I should not have bothered you with another letter were it not that I feel I must explain and set matters right. One

(20) C'est moi qui souligne.

(21) M. Stuart est en effet sous une impression erronée. Notre clergé, depuis un quart de siècle surtout, et d'accord avec les parents qui le réclament, préche et encourage de toutes façons l'enseignement de l'anglais — qui est obligatoire dans nos écoles.

of the disadvantages of correspondence is that one cannot write at such length as to render misunderstanding impossible — it would be waste of time to reader and writer.

I am sincerely sorry that I should have hurt your feelings, by any thing I said in my previous letter. I hesitated before I used the word “contempt” but decided that there was no use writing you at all, if I did not write what I believed to be the truth. I cannot imagine that you think that I expressed my own feeling or that of Englishmen who know French Canadians. Had it been my own feeling, I trust you know me well enough to believe that I should never have expressed it to a French Canadian and least of all to you. I should not have recommended as a remedy for the misunderstandings between the races, more intimate acquaintance.

I referred to the large class of English speaking people who do not know French Canadians — a comparatively small number in this Province — the majority in Ontario and the West. They represent the traditional view of Englishmen, born of over 500 years of conflict between France and England culminating in the Napoleonic contest, when England fought France for her own life, just as now, she is fighting Germany with France's glorious assistance. I still think I am right and that contempt will disappear with knowledge and contact, far more easily than *hatred*, which I am quite convinced does not subsist to any material degree.

As to “envy” I believe I am right. Envy is not a glorious feeling, but it is surprising common among all classes and all nationalities — it is the natural feeling of those who have the “dessous du pavé”. (22) I do not say it is justified or reason-

(22) Que le vilain sentiment de l'envie existe chez nous, comme ailleurs, il faut bien en convenir, mais que l'on dise : mépris anglais d'un côté, envie canadienne-française de l'autre, je ne peux en convenir. J'ai bien vu que des Anglais, parce que riches, nous méprisent : l'on verra des nôtres envier la fortune des riches, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, on n'en trouvera pas qui souhaitent d'être anglais, même pour être riches. L'arrogance, la morgue anglaises peuvent produire de l'indignation, parfois de la colère : elles étouffent plutôt les germes d'envie. . . Nous nous sommes trop souvent rencontrés. M. Stuart et moi, sur d'autres terrains de discussion pour que je n'aie pas appris quel adversaire loyal, généreux même, il est toujours. Ma vieille et profonde estime pour son caractère lui sait gré d'une franchise d'expression qui, en somme,

able — but until men change greatly, money and what money commands, will always be envied by the majority who have not got them.

I was making no comparison between the qualities of the two races. I am quite well aware that in many qualities which make for true happiness, as distinguished from the possession of money, the French Canadians are superior to the English ; whether the average French Canadian would not give up such qualities in exchange for money is a question.

Personally I look back to many hours spent with French Canadians and in French Canadian Company as among the happiest of my life.

Do not bother answering this letter. I know you are very busy and I have no wish to add to your burthens.

Yours truly,

GUSTAVUS G. STUART.

IX

DE M. GEORGE M. WRONG, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE
TORONTO (23)

Toronto, Aug. 5, 1917.

Dear Sir :

I have to thank you for sending to me at the University of Toronto your interesting pamphlet *L'Appel aux Armes*. It is a great pleasure to me to have your point of view and to know that voices such as yours are being raised in Quebec. Will you let

met à nu les sentiments de "la moyenne de ses compatriotes" ; il me permettra bien de garder le mot "haine de races" : je préfère la haine au mépris. Et si nous ne pouvons nous entendre sur les mots, c'est peut-être que l'un ou l'autre, nous sommes victime du malentendu que tous deux nous déplorons? . . .

(23) M. Wrong, homme de lettres, historien et publiciste, membre de la Société royale du Canada, est né en Ontario, et habite Toronto. Sa grande valeur intellectuelle et morale, et ses nombreux et solides travaux lui ont acquis une réputation d'intellectuel sincère et averti, une autorité incontestée.

me say one or two things quite plainly, for I feel that you and I alike are seeking only the truth.

1. You are quite mistaken in saying that there is or was in Ontario, outside of a few fanatics, any desire to attack the rights of the French Canadians. No doubt there are fanatics in Toronto, and they are often very insulting in their tone, but out of six daily papers in Toronto only two have made bitter attacks on the French and they are evening papers with no wide circulation beyond Toronto.

2. While intemperate language has been used on both sides, I found on investigating the subject that the school of thought of M. Bourassa (whom I know and whose personal character I respect) was chiefly responsible for making trouble over the Bilingual question. I will ask you to accept a book "The New Era in Canada" which I am sending by this mail and I will ask you to let me know whether I have stated fairly in my essay on *The Bi-lingual Question*, the facts of the case. I may say to you that, until Quebec held back in regard to the war, the anti-French feeling in Toronto was largely confined to a few professional politicians.

3. With you I deplore the backwardness of Quebec in regard to conscription. I have long been a friend and supporter of Sir Wilfrid Laurier but he struck a deadly blow at the unity of Canada and to the respect for Quebec in other parts of Canada when he gave his support to Mr. Bourassa's agitation in regard to conscription. The last thing in the world that I have desired is to become a supporter of Sir Robert Borden, but this I must avow myself, for, in spite of the gross and even criminal things done by some members of Sir Robert Borden's government, he stands now for the nation's honour.

How could those whose dearest have died in France support a leader who, like Sir Wilfrid Laurier, would abandon on that red field the companions who still survive?

I know that you feel as I do about this. (24) I beg you to

(24) Une mise à point est nécessaire. M. Wronga un fils au front, un autre est mort en France au champ d'honneur, et ces deux enfants étaient les petits-fils de M. Blais qui fut avant M. Laurier chef du parti libéral; entraînés sans doute par sa légitime douleur et son anxiété, mon éminent correspondant élargit le

believe that a very large part of Ontario considers that Quebec has been badly treated and badly led, and that its heart is sound. It never was worse led than when its favoured and gifted son at Ottawa took his present stand.

Pray convey my greetings to M. ... (25) and with renewed thanks for your pamphlet believe me

Yours very sincerely,

GEORGE M. WRONG.

X

DU SUPÉRIEUR D'UN COLLÈGE CLASSIQUE DE CETTE PROVINCE

Vous avez accompli un grand devoir. Soyez en heureux. Votre brochure force au calme et à la réflexion. J'ai l'impression qu'elle ne produira que du bien. Cordiales félicitations.

A. B., ptre.

débat et donne à l'attitude du successeur de M. Blake un sens qu'elle ne me paraît pas avoir, du moins à ce degré de rigueur. Sir Wilfrid Laurier, tout en combattant le projet de loi de la conscription n'a pas dit qu'il fallait cesser d'envoyer de l'aide aux troupes qui sont en France : n'est-il pas clair au contraire, à la lecture de ses discours, que, chef du gouvernement demain, il s'empresserait d'y envoyer des renforts ? Le débat entre lui et M. Borden ne porte donc, à mon sens, que sur le moyen à prendre pour lever de nouvelles troupes. Et si la conscription est le seul mode efficace de recrutement ? Alors, on sait la dernière démarche du M. Laurier : ne vient-il pas de se déclarer satisfait du vœu exprimé par la Convention de Winnipeg et qui est de poursuivre la guerre et de maintenir telle quelle notre participation *par tous les moyens nécessaires* ? Et M. Laurier n'a pas attendu ce vœu de l'Ouest pour demander à ses compatriotes de respecter la loi votée, cette même loi de conscription dont il a combattu le projet. Tout cela est très significatif ; et je crois devoir l'indiquer, non pas pour venir au secours de M. Laurier — dont il serait plaisant, après ce que j'ai écrit et ce que je réimprime sans y rien changer, de me constituer le défenseur — mais parce que dans cette phrase : “ *I know that you feel as I do about this* ”, M. Wrong fait entendre que, pour moi aussi, M. Borden est héraut de l'honneur national et M. Laurier sonneur de la retraite. Puisque tel n'est pas mon sentiment, sur le rôle respectif que jouent M. Borden et M. Laurier, il devenait nécessaire de le dire.

(25) Ici, le nom d'un magistrat qui m'avait suggéré d'adresser à son ami M. Wrong un exemplaire de mon ouvrage.

XI

D'UN CANADIEN-ÉCOSSAIS, (26)

... 1st August, 1917.

Dear Mr. Roy,

I have just come back from a short holiday and find your most interesting pamphlet on the question of Conscription. It was very good indeed of you to think of sending me a copy and it has given me great pleasure to read your admirable expression of this thorny question.

I think that one great bar to the understanding of the French Canadian point of view by the English Canadian is the failure of the latter to realize how deeply nationalism enters into the life of the French Canadian. The idea of nationalism does not enter into the education of the English people at all in Canada I think. I have never heard of any English Canadian boy being told that he must keep his national characteristics. The whole question of the preservation of the national existence is treated with indifference.

The result is that it is extremely difficult for an English Canadian to realize the feelings of a French Canadian on the question of nationalism and I believe this the cause of the many misunderstandings that so often come up on the subject. If the English Canadian could realize how profoundly nationalism enters into the life of the French Canadian and what it means to him, he would probably be more tolerant, - but the feelings of the French Canadians are not realized.

In any case there is no use discussing this point. The main thing is that in this present juncture we are confronted with the possibility of a revival of the feeling that arose many years ago and which resulted in practically dividing the country into two hostile camps—could anything be more deplorable?

(26) L'auteur de cette lettre, quoique très connu, tient à ne pas sortir de la réserve qui lui est habituelle. Il est très représentatif du plus influent et du meilleur élément anglais dans notre province. Il n'est pas du tout politicien. Né en Écosse, il habite le Canada depuis quelque vingt-cinq ans. Son fils est au front.

Alter the War, if the 400,000 or 500,000, soldiers who have been at the Front should be repatriated they may possibly come back with all sorts of feelings about the men who have not gone, and while there are endless English Canadians who have not gone to the Front, their slackness will be forgotten and the great brunt of the criticism will be directed at the French Canadians. This is partly due to the fact that the English Canadians who have not gone have not said anything about it and have not argued against the advisability of going. They have merely not gone. In the case of prominent French Canadians who assume to themselves the right to represent the feelings of their countrymen on this vexed question, e. g. Bourassa and Lavergne, not only have they refused to go but they have made their refusal as conspicuous as possible.

The result is that *I think it is largely not so much what the French Canadian has done, as what his self-appointed representatives have said that has been the cause of the feeling which has been aroused in the English Canadian mind.* No doubt some peaceful means will be found out of the difficulty that exists, but it does not look pleasant at the moment.

I don't think that many English speaking Canadians realize how badly the French Canadians have been treated in connection with the War, in fact until I read your "*Persécution anglaise*", I did not quite realize how much there was to be said for the French Canadian's point of view and it grieved me to realize how keenly the people of this Province must have felt. On the other hand it seems to me that you are quite right in saying that in the present crisis it is useless to argue what should have been done two or three years ago. The only thing now to do is to do what is best to win the War.

For me it is impossible to find out what people think outside my own limited circle and it is very difficult to know what the general feeling is. One can only hope that the common sense of our people will reassert itself and that some *modus vivendi* will be discovered by which we shall be spared a re-opening of the old sores between the races.

In any case I want again to thank you for your pamphlet.

It is an admirable contribution to a great question, and such contributions as this help people to really consider and discuss the question.

With kindest regards,
Yours sincerely,

C. D.

XII

D'UN MEMBRE DU CLERGÉ, CURÉ

28 juillet 1917.

Mon cher monsieur,

Agréer mes remerciements pour l'envoi de votre courageuse plaquette. Il faut avoir le cœur haut pour braver à ce point l'opinion ameutée — et, ajoutons, égarée. Puisse votre voix être entendue !

Je me sens parfois tenté d'écrire aussi pour redresser certaines erreurs historiques qui traînent partout et qu'on répète sans cesse. Mais elles continueraient sans doute à orner les pages des journaux et même des livres : rien de si difficile à déraciner que l'ignorance, si ce n'est l'erreur et les préjugés. Et la chose est plus difficile encore avec la plume qu'avec la parole : on écarte encore assez volontiers un orateur, on ne lit pas un livre sérieux, ni même un article de journal, ou une brochure. C'est le fait divers, la dernière noyade, le dernier assassinat, le dernier incendie, qui intéresse la masse — et souvent aussi les hommes soi-disant intelligents.

Ainsi, cher monsieur, il faut parler et faire parler nos amis. si nous ne voulons pas revoir un autre 37 avec cent fois plus de victimes et de ruines matérielles incalculables. Et si nous en sommes là, le grand coupable est ce publiciste que vous traitez avec tant de courtoisie. C'est lui qui avec un talent qui a beaucoup plus d'envergure que de pondération — plus de voile que de

gouvernail, selon l'expression vulgaire --, a paralysé la bonne volonté des Canadiens-français. Une grande partie du clergé s'est mis à sa remorque et, au lieu d'exhorter le peuple aux sacrifices nécessaires, a gardé le silence et souvent a fait pis encore.

Mais vraiment, si je laissais courir ma plume, j'écrirais ce livre ou cette brochure que je ne veux pas écrire.

Agréez, Monsieur, avec mes hommages, l'assurance de ma profonde estime.

E. F., ptre.

XIII

D'UN PROFESSEUR DE COLLÈGE CLASSIQUE

24 juillet 1917.

Mon cher Ferdinand,

Remerciements pour l'envoi de ta brochure *l'Appel aux Armes*, et félicitations cordiales. Je regrette comme toi tout le mal que fait à notre province l'attitude prise à l'occasion de la conscription, et surtout l'exploitation que l'on fait de cette attitude contre nous. Mais je regrette surtout qu'on ait agité la question de conscription, et que par toutes les causes que tu as si bien analysées on ait creusé le fossé si profond entre les Canadiens-français et tout ce qui est anglais, et tout ce qui représente à un titre quelconque les intérêts anglais.

Ta brochure sera chaleureusement discutée. On ne pourra méconnaître qu'elle est sortie d'une pensée ferme, et qu'elle fut dictée par les sentiments les plus nobles. Elle révèle un publiciste avec lequel il faudra compter.

Amicalement,

G. H., ptre.

XIV

D'UN AVOCAT DU BARREAU DE MONTRÉAL.

Mon cher Ferdinand,

J'ai lu avec plaisir ta brochure *L'Appel aux Armes*. J'en ai même relu déjà les principaux passages et je me propose d'y retourner. Comme l'a dit un critique français à propos du dernier volume de Garneau : " C'est mieux qu'un livre : un acte " !

Il y a, hélas ! dans la vie de certains peuples, des moments où parler au nom de la froide raison et de l'intérêt bien compris de ceux auxquels on s'adresse est un acte qui demande du courage. Cet acte tu l'as posé simplement, humblement même, mais avec toute l'autorité que te donnent ton talent, ton éloignement des luttes politiques et le respect que tu commandes auprès de ceux qui ont suivi ta carrière et tes travaux.

Cet appel sera-t-il entendu ? J'en doute un peu. Le démagogue qui crie bien fort que nous ne devons rien à personne, pas même à nous-mêmes et à notre postérité ; l'économiste qui déclare que l'agriculture manque de bras, tout en se gardant bien de diriger vers les champs, les propres à rien qui l'entourent, ont, par le temps qui court, une telle vogue, qu'il est difficile d'aspirer à un égal succès en proposant une ligne de conduite différente.

Puisse Celui qui a promis de récompenser l'ouvrier de la onzième heure à l'égal du premier arrivé, faire que nous soyons cet ouvrier de la onzième heure, et que le salaire qu'Il a fixé nous soit accordé !

Pour toi, tu auras la satisfaction profonde d'avoir eu dans cette agitation générale, le geste calme du vrai patriote. Puisse la Providence te secourir !

Cordialement à toi,

I. J.

XV

D'UN NOTAIRE, DE L'UN DES PLUS VÉNÉRABLES ET DES PLUS
ESTIMÉS PARMİ NOS CONCİTOYENS

Mon cher monsieur Roy,

J'ai lu, presque tout d'un trait, votre très intéressant opus-
cule *L'Appel aux armes et la Réponse canadienne-française*. Un
seul mot vous dira à quel point je l'ai apprécié. " Vous avez fait
une conversion ".

Je vous remercie de me l'avoir adressé et vous offre mes cor-
diales félicitations.

K. L.

FIN DE LA TROISIÈME ÉDITION.

TABLE DES MATIERES

	Page
Préface.....	3
L'APPEL AUX ARMES.....	5
La situation.....	5
Les causes.....	7
Persécutions anglaises.....	8
Erreurs politiques.....	10
Notre attitude.....	17
Notre devoir.....	20
Notre mission.....	21
Le salut.....	25
Les obstacles.....	29
Où irons-nous?.....	33
<i>Appendice A</i> (première édition).....	37
Lettre (anonyme) I.....	38
Lettre (anonyme) II.....	42
" L'APPEL AUX ARMES " ET SES CRITIQUES.....	45
La thèse.....	45
Le public.....	48
Les critiques.....	50
Sommes-nous seuls?.....	50
Raison et sentiment.....	53
Sommes-nous Français ou Canadiens?.....	56
<i>Appendice B</i> (3e édition).....	59
1. Lettre d'un sénateur.....	60
2. Lettre de M. Chapais.....	61
3. Lettre d'un sénateur.....	62
4. Lettre de M. Garneau.....	62
5. Lettre de M. Lane.....	63
6. Lettre de M. LaVergne.....	64
7. Lettre de M. Stuart.....	69
8. Lettre de M. Stuart.....	73
9. Lettre de Wrong.....	75
10. Lettre de A. B., supérieur de collège.....	77
11. Lettre de C. D., Canadien-écossais.....	78
12. Lettre de E. F., curé.....	80
13. Lettre de G. H., professeur.....	81
14. Lettre de I. J., avocat, de Montréal.....	82
15. Lettre de K. L., notaire, de Québec.....	83